

LA REVUE REFORMÉE

500^e anniversaire de Clément Marot (1496-1544)

| | |
|--|----|
| G.LEZAN Marot et les Psaumes | 1 |
| F. GONIN Politique royale et vocation de Marot | 9 |
| <i>Un livre pour chanter</i> Le Psautier français, les 150 Psaumes versifiés en français contemporain, mélodies originales du 16 ^e siècle. harmonisées à quatre voix (J.-C. Thienpont) | 17 |
| *** | |
| <i>Une chrétienne engagée</i> D. BEAUNE, Mère Marie (1891-1945) et l'Action orthodoxe | 25 |
| <i>Théologie pratique</i> P. COURTHIAL, Qu'est-ce que la nouthésie ? | 35 |
| <i>Église : Pluralisme ou ?...</i> P. WELLS, Les Églises en questions | 49 |
| <i>Méditation biblique</i> P. MARCEL, Jésus lave les pieds de ses disciples (Jn 13:2,4,5) | 55 |
| <i>Réflexion théologique</i> G. BRAY, La création | 61 |



La revue réformée

publiée par

L'association *LA REVUE RÉFORMÉE*
33, avenue Jules-Ferry, 13100 AIX-EN-PROVENCE
C.C.P. Marseille 7370 39 U

Comité de rédaction :

R. BERGEY, P. BERTHOUD, P. COURTHIAL, J.-M. DAUMAS,
H. KALLEYMEYN, A.-G. MARTIN, J.-C. THIENPONT, et P. WELLS.

Avec la collaboration de R. BARILIER,
W. EDGAR, P. JONES, A. PROBST, C. ROUVIÈRE.

Editeur : Paul WELLS, D. Th.

LA REVUE RÉFORMÉE a été fondée en 1950 par le pasteur Pierre MARCEL.

Depuis 1980, la publication est assurée par la Faculté libre de Théologie Réformée d'Aix-en-Provence « avec le concours des pasteurs, docteurs et professeurs des Eglises et Facultés de Théologie Réformées françaises et étrangères ».

LA REVUE RÉFORMÉE se veut « théologique et pratique » ;
elle est destinée à tous ceux – fidèles, conseillers presbytéraux et pasteurs –
qui ont le souci de fonder leur témoignage, en paroles et en actes, sur la vérité biblique.

MAROT ET LES PSAUMES

Georges LEZAN*

Clément Marot, traducteur des Psaumes : la question est vaste et importante. L'intérêt des critiques et commentateurs a été éveillé, dès 1878, par une étude d'Octave Donen. Un article de Jean Plattard, paru en 1912, dans la *Revue des études rabelaisiennes* a été l'étape décisive dans la recherche. Depuis lors, on n'a fait que préciser certains aspects de l'œuvre et de son influence sur la poésie française. Je laisserai de côté les questions théologiques et scripturaires. Je rappellerai simplement quelques points essentiels.

Tout d'abord, ces *Psaumes* de Marot ne sont pas qu'une œuvre littéraire. Ils sont trop liés à la mémoire et à la vie de l'Eglise Réformée pour qu'on puisse les traiter ainsi. Singulière destinée de traduction, fût-elle éminemment « créative ». Ensuite, ils ont une histoire qu'on peut essayer d'évoquer rapidement. Remarquons, d'abord, que c'est dans des « chansons spirituelles » de la reine que se rencontre, pour la première fois, un Psaume traduit par Marot. Il s'agit, en l'occurrence, du « VI^e Psaume de David translaté en français par Clément Marot, valet de chambre du Roi ». Une autre indication précieuse, celle que l'on trouve dans l'épître adressée de

* Georges Lézan a enseigné les lettres classiques au lycée de Montauban et a effectué des recherches sur la littérature du début de la Renaissance.

Ce texte est la seconde partie d'une conférence qui a paru dans le *Bulletin de la Société montalbanaise d'étude et recherche sur le protestantisme* (SMERP), 1994, n°1 ; la première partie traitait de la vie du poète et tentait de le situer par rapport à la Réforme : notamment les conséquences de l'affaire des Placards, l'exil à Ferrare, son retour et son abjuration sous contrainte à Lyon en novembre 1536.

Venise à la reine de Navarre, dans l'été 1536. « Je m'imagine, dit-il, que je suis près de toi :

Et que me fais chanter en divers sons
Psaumes divins, car ce sont tes chansons... »

Il ne fait ainsi aucun doute que c'est à l'instigation de sa protectrice que Marot a entrepris de traduire ses premiers Psaumes. Ces « chansons », comme il les appelle, ne sont pas et ne peuvent pas être en latin ; la traduction des textes sacrés a été d'emblée la préoccupation des réformateurs. Marguerite la partageait naturellement. On voit d'ailleurs dans son *Heptaméron* que chaque journée commence par une lecture et un commentaire en français de l'Écriture Sainte. Tout cela est bien connu. Il convient d'ajouter que Marguerite choisissait des airs populaires et des airs à la mode pour ses chansons spirituelles les plus graves... Il est naturel qu'à son exemple et, peut-être, sur ses conseils, Marot ait adopté, pour sa traduction, ces mêmes rythmes populaires qu'il avait spontanément utilisés, entre 1520 et 1530, pour les chansons qui figurent dans l'*Adolescence Clémentine* comme dans le *Recueil d'Attaignant*. Cette véritable révolution lyrique que l'on a très justement décelée dans la rythmique des *Psaumes* de Marot a donc ses origines dans l'influence d'un genre populaire. Il n'est pas indifférent de le noter. Marot musicien autant que poète – en tout cas très bon amateur et connaisseur, nous en avons maintes preuves – a ouvert la voie aux poètes de la Pléiade, même si ces derniers ont le plus souvent refusé de reconnaître leur dette à son égard.

Reste la question du texte. Marot nous dit, dans un avant-propos, que le Psaume 6 « a été translaté (*traduit et adapté*) au plus près de la vérité hébraïque ». Il est, pourtant, peu probable qu'il sût l'hébreu, lui à qui son ami, le jurisconsulte Jean de Boyssonné, refusait même la connaissance du latin. *Marotus latine nescivit...* Sans doute ne faut-il pas prendre au pied de la lettre cette assertion plutôt surprenante quand on se souvient que Marot a traduit Virgile et Ovide.

Marot, en vérité, n'était pas latiniste comme on pouvait l'être en ce temps-là ; ce qui veut dire qu'il ne se sentait pas capable, sinon d'écrire en latin, du moins de composer des

vers dans cette langue ; occupation favorite des érudits de la Renaissance. Mais c'est tout ce que l'on peut dire à ce sujet. Et puis, il n'a jamais cessé de travailler et de chercher dans son âge mûr à pallier les insuffisances d'études, nous l'avons vu, assez sommaires sinon franchement négligées... Il devait tout particulièrement mettre à profit son séjour forcé en Italie. Rien donc n'interdit de penser que Marot avait toute la capacité souhaitable pour traduire les *Psaumes* à partir de la *Vulgate* de saint Jérôme ou de tout autre texte latin.

On pense, il est vrai, à l'aide directe et décisive que lui aurait apportée le grand helléniste et aussi hébraïsant Vatable, un des lecteurs royaux du célèbre collègue de François I^{er}. C'est l'avis d'Etienne Pasquier et de quelques autres parmi les contemporains ou successeurs immédiats de Marot. Mais il ne paraît guère probable à l'examen que Vatable ait préalablement traduit pour lui – ce qui était de toutes façons un travail considérable – le texte hébreu en français ou en latin pour lui permettre d'en faire l'adaptation poétique. On pense plutôt à une traduction existante, une version en latin du texte original, mais qui ne serait pas la *Vulgate*, discréditée par Erasme d'ailleurs. De telles traductions sont si nombreuses dans les années 1500-1520 qu'il est à peu près impossible d'en retenir une en particulier.

Ce qui est sûr, c'est que le traducteur ne pouvait manquer de s'attirer les foudres de la Sorbonne en bravant des interdits formulés, nous l'avons vu, dès 1523 et renouvelés en 1535. Chose curieuse, cette prohibition avait frappé en 1527 la traduction du poète très catholique Gringore – on dit à tort Gringoire – qui avait pourtant placé sa traduction des *Psaumes* sous l'invocation et la protection de Notre-Dame. Cette précaution, ou ce scrupule, n'avait pas suffi pour fléchir les théologiens. Précisons que le Roi lui-même dut casser l'arrêt du Parlement obtenu par la Sorbonne et renouveler le privilège de Gringore pour son édition. Anecdote intéressante et révélatrice de désaccords ou de réticences, la Cour n'étant pas toujours « en phase » avec le Parlement et l'Université de Paris. Et les choses se passèrent à peu près de la même façon lors de la publication du *Miroir de l'âme pécheresse*, donc du premier Psaume traduit par Marot en 1533.

Peut-être Marot avait-il, dès avant l'affaire des Placards, l'intention d'entreprendre cette traduction du psautier. Mais il semble bien que l'idée dut mûrir lors du séjour à Ferrare. Dès son retour en France – c'est une certitude – circulèrent des copies manuscrites. Il serait fastidieux de rappeler toutes les étapes de l'élaboration de ce qui fut bien le grand œuvre marotique. Quelques repères suffiront.

L'année 1539 est décisive. C'est, en effet, l'édition de Strasbourg – édition anonyme –, où se trouvent insérés douze Psaumes de la main de Marot et revendiqués comme tels. Mais c'est surtout le manuscrit offert au Roi – usage apprécié des grands de l'époque – manuscrit qui comporte une épître liminaire de « Clément Marot au Roy Très Chrétien, François I^{er} de ce nom sur la traduction des psaumes de David ». Qu'il s'agisse d'un exercice littéraire ou d'une œuvre de piété, l'hésitation est encore possible.

Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que cette traduction s'inscrit dans le cadre des activités et obligations d'un poète officiel – ce qu'était Marot après son retour à la Cour en 1537 – puisque, après avoir offert son manuscrit – superbement relié, enluminé et calligraphié comme on l'imagine – à François I^{er}, Marot va offrir un second manuscrit d'apparat à Charles Quint, auquel il se trouve présenté en janvier 1540, lors de son entrée solennelle dans la capitale. Charles Quint accepta le don, et une gratification de 200 doublons d'or fut la récompense du poète. Un *Cantique sur la venue de l'Empereur en France* suivi des *Cantiques de la paix*, publiés en plaquette le même mois, marquèrent, on le sait, la participation personnelle de Marot aux fêtes et cérémonies, fastueuses mais sans lendemain, de la réconciliation entre les deux monarques, catholiques mais ennemis irréconciliables. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'en cherchant le patronage de Charles Quint avec l'offrande de son manuscrit des *Psaumes*, Marot ne se réclame pas de sympathies réformées. S'était-il « assagi » ? Eprouvait-il, après tant d'angoisses et de tribulations, une soif bien compréhensible de tranquillité ? Pensait-il aux siens, « ses petits maroteaux », et à leur avenir ? C'est très possible. Reste que ces précautions, si précautions il

pouvait y avoir, furent vaines et que les événements, bien malgré lui peut-être, se précipitent.

En 1541, paraît à Anvers un nouveau recueil collectif où Marot figure pour 30 Psaumes. L'ouvrage est d'inspiration et de caractère nettement réformés. Au début du mois de janvier 1542 est publiée à Paris, avec privilège, l'édition des *Trente Psaumes de David mis en français par Clément Marot, valet de chambre du Roi*. Elle comprend une dédicace au roi, les quinze premiers Psaumes et quinze autres pris, semble-t-il, au hasard dans le psautier. Marot y donne, ce qui est nouveau et intéressant, des indications pour le chant. Cette édition particulièrement soignée tombe en un bien mauvais moment. Le 1^{er} juillet 1542, le Parlement de Paris prend un arrêt contre les « livres contenant des doctrines nouvelles et hérétiques ». Le roi confirme cet arrêt par une lettre à tous les parlements, le 30 août 1542. Il ne reste plus à Marot qu'à songer à échapper, comme après les Placards, à une menace d'arrestation. De là, son départ pour Genève.

Faut-il préciser que c'est, dans cette même année 1542, que paraît l'édition de Genève des *Psaumes* de Marot ? Elle n'est qu'une des cinq cents éditions publiées entre 1542 et la fin du XVI^e siècle. Mais elle mérite une mention spéciale puisqu'elle devait être le « support » d'une institution culturelle de l'Eglise Réformée. Le chant des Psaumes dans la version de Marot devient, à partir de 1542, une pratique établie dans les Eglises ralliées au calvinisme, et d'abord à Genève. Tout cela ne pouvait que donner un argument décisif aux théologiens de Paris et sceller de manière définitive le destin de Clément Marot.

Sur le séjour à Genève, tout a été dit ou presque, y compris sottises et légendes. Calvin y accueillit Marot qu'il avait, semble-t-il, rencontré à Ferrare. Quant à Marot, qui ne voyait sans doute dans Genève qu'un abri provisoire, il continuait à travailler à la traduction des Psaumes, devenue la grande affaire de sa vie. Sans doute les militants et les chefs calvinistes auraient-ils apprécié d'attirer à eux et peut-être de « compromettre » définitivement ce poète célèbre, sympathisant de longue date de la cause de la Réforme. Mais Marot, s'il avait fait son deuil de la Sorbonne, ne paraissait pas vouloir couper

tous ses liens avec la Cour. On voit cette préoccupation dans l'*Épître aux Dames de France* datée du 1^{er} août 1543. La dernière édition des *Psaumes*, publiée du vivant de l'auteur, une des plus « fiables », semble-t-il, paraît d'ailleurs à la fin de 1543, chez le libraire Rollet, à Paris. Marot avait déjà quitté Genève. Non pas qu'il eût, comme on l'a longtemps écrit, à souffrir de « persécution » de la part de calvinistes qui l'auraient jugé tiède et douteux. La partie de trictrac, un jeu de hasard prohibé à Genève, qui lui aurait valu un décret d'expulsion, n'est qu'une de ces légendes qui ont longtemps, nous l'avons vu, encombré la biographie du poète. Vraisemblablement, il avait comme toujours la nostalgie de la France et de la Cour. Il vint en Savoie, puis passa en Piémont, alors et pour quelques années encore, terre française. Il devait mourir, sans doute misérablement, à Turin, selon toute vraisemblance en septembre 1543. Il avait eu le temps de célébrer, dans une dernière épître, la victoire de Cérisolles, remportée en juillet de la même année par le comte d'Enghien. Mais il n'obtint ni pardon ni rappel. Ainsi s'achevait sa destinée terrestre.

Il n'est pas indifférent que Marot ait terminé ses longs travaux – car ce fut un grand travailleur que ce poète réputé badin et frivole – par la traduction des *Psaumes*. C'était, sans nul doute, son chef-d'œuvre, au sens médiéval du terme, une offrande ultime faite à ce Dieu mort pour les hommes et victorieux de la mort. Ainsi tous les chrétiens peuvent-ils se reconnaître dans cette œuvre si belle et si forte, sans doute une des plus grandes de notre langue, mais peut-être aussi une des plus méconnues de notre littérature.

Elle peut émouvoir encore les non-croyants par l'élan et le souffle du lyrisme qui la porte. Parti d'un texte que nous ne connaissons pas, mais que le premier traducteur avait voulu débarrasser de tous les commentaires et gloses qui dénaturaient à l'époque la *Vulgate* de saint Jérôme, Marot a su faire mentir doublement l'adage qui veut qu'une traduction soit une trahison. De là, sans doute, le sentiment de conviction et d'authenticité qui se dégage de ces poèmes, quelles que soient d'ailleurs les réserves que les puristes aient pu former sur certaines lourdeurs, « chevilles », maladroites ou trivialités qui

tiennent en fait au choix, et ce fut un choix délibéré, de la langue commune, au refus du langage artificiel et savant. Mais, quand on compare aux *Psaumes* de Marot les premières odes de Ronsard, celles où il prétend se mesurer avec Pindare le Grec, on voit bien qui est poète vraiment moderne et on regrette que la voie ouverte par Marot n'ait pas été reprise, du moins jusqu'à l'époque du grand lyrisme romantique. Après Marot, les traducteurs des Psaumes aux XVII^e et XVIII^e siècles ont choisi la langue « noble », artificielle et solennelle à l'excès. Leurs versions sont loin d'avoir la force et la beauté du texte marotique et l'on peut juger par là de la supériorité de notre vieux poète.

*
* *

Clément Marot nous offre la figure d'un homme qui fut merveilleusement humain et vécut dans une époque à la fois cruelle et passionnante, une époque qui vivait dans l'attente de la grande régénération de l'humanité, l'attente d'un nouvel âge d'or confondu avec l'annonce du retour du Christ Rédempteur... Il fut déjà un homme de la Renaissance, lui, l'éditeur de François Villon et l'élève des grands rhétoriciens.

Il sut être tout aussi bien que d'autres le lecteur et le traducteur des Anciens, mais sans manifester de préjugé ni de mépris pour ce qu'on n'appelait pas encore les temps barbares ou gothiques, pour nous le Moyen Age. Mais surtout, il fut l'ennemi de tout ce qui nie et dégrade la dignité de l'homme : la violence, l'injustice, l'hypocrisie. En cela, il peut nous être encore très proche.

Mais encore, il fut un poète français très conscient de ce qu'il devait, lui, élevé dans les deux langues de la France, au génie d'un peuple créateur de ce « langage français » dont nous sommes tous, pour notre modeste part, les responsables et les dépositaires dans notre bref séjour terrestre. C'est ce qui donne à l'œuvre de Clément Marot, et particulièrement à ses *Psaumes*, sa qualité singulière.

Comme l'écrivait Jean du Bellay avec un peu d'emphase, dans son hommage à Marot,

« tant que oui et nenni se dira
Par l'univers le monde te lira »,

ou comme le proclame l'épithaphe et la devise choisies par le fidèle Lyon Jamet pour le tombeau du poète, dans la chapelle de l'hôpital Saint-Jean-Baptiste de Turin, un tombeau hélas ! bientôt détruit et disparu :

« Ainsi la mort n'y mord. »

- Les Psaumes de Marot se trouvent dans le fac-similé du *Psautier* de 1562 (Genève : Droz, 1986).
- Ils sont aussi dans le tome II des *Œuvres poétiques de Marot* (Paris : Classiques Garnier-Bordas, 1993).
- *Le Psautier français* (Lyon : Réveil Publications, 1995) comprend les 150 Psaumes avec les mélodies originales du XVI^e siècle et de très remarquables introductions. Le pasteur et poète Roger Chapal a été chargé de substituer un texte moderne à celui de Marot et de Bèze.
- François Gonin a publié *Psaumes 1 à 50*, version poétique de C. Marot et Th. de Bèze, en français modernisé, avec les mélodies du 16^e siècle (Aix-en-Provence, 1978) ainsi que les *Vingt-deux chants du Psaume 119*, de Théodore de Bèze, également en français modernisé (Aix-en-Provence : Editions Kerygma, 1992).

POLITIQUE ROYALE ET VOCATION DE MAROT

Vers la restauration du Psautier réformé

François GONIN *

A l'origine du Psautier de Genève – ou Psautier huguenot – n'y aurait-il pas eu la rencontre entre un désir profond de rénovation du culte, interprété par la politique royale, avant même l'instauration de la Réforme, et la vocation d'un poète ?

Fluctuant, soumis à des avatars, le secours royal s'avère néanmoins puissant.

*

* *

A) Marguerite d'Angoulême

Duchesse d'Alençon, reine de Navarre, la sœur de François I^{er}, est à l'origine de la vocation de Clément Marot en lui commandant la traduction du Psaume 6, qui paraît en 1533 dans *Le Miroir de l'âme pécheresse* de Marguerite. Choix caractéristique. Il s'agit du premier des Psaumes pénitentiels dans la tradition médiévale, qui appelle logiquement une

* François Gonin est pasteur à la retraite à Guitres (Gironde) et professeur associé à la Faculté libre de théologie réformée d'Aix-en-Provence. Il est l'auteur d'un ouvrage sur Idelette de Bure, l'épouse de Jean Calvin (Genève : Editions Slatkine, 1990).

suite. A ce stade, il ne s'agit probablement pas encore de culte, mais de littérature pieuse.

B) François I^{er}

Ce n'est pas seulement par opportunisme que les trente Psaumes publiés en 1541 sont précédés d'une dédicace au Roi de France Très Chrétien. Remarquons qu'en 1539, deux ans auparavant, Marot a été présenté à Charles Quint par François I^{er}. Il semble que le roi de France et l'empereur (dont les sujets francophones sont nombreux) aient souhaité, entre autres mesures pour favoriser le retour à l'unité religieuse, l'instauration d'un culte en langue « vulgaire » qui aurait pu comprendre le chant des Psaumes. Ne nous étonnons pas des privilèges officiels accordés à l'édition de Paris et à celle d'Anvers en terre d'Empire. Ces éditions de 1541 sont publiées l'année de la Diète de Ratisbonne, tentative de conciliation religieuse organisée par Charles Quint (entretiens auxquels participent, entre autres, Mélanchthon et Calvin face au cardinal Contarini).

C) Minorité de Charles IX

Cette politique avortée est reprise, vingt ans plus tard, pendant la régence de Catherine de Médicis et le gouvernement du chancelier Michel de L'Hospital. C'est au moment du Colloque de Poissy que Théodore de Bèze obtient de la Cour le privilège pour la grande édition du Psautier intégral, qui paraît en 1562.

D) Politique royale au XVII^e siècle

La politique active de Contre-Réforme, initiée par Louis XIII et Richelieu, a les aspects négatifs que l'on sait vis-à-vis du Psautier réformé, jusqu'à son interdiction pure et simple sous Louis XIV.

Positivement, elle tend à répandre dans le royaume un autre Psautier, pour le culte privé au moins. C'est ainsi qu'Antoine Godeau, évêque de Vence et de Grasse, est encouragé à pu-

blier son Psautier, qui aura de nombreuses éditions entre 1648 et 1688. Plusieurs compositeurs ont contribué à la mise en musique des textes, parmi lesquels Lardenois, qui avait publié une édition musicale du Psautier de Genève.

Autre détail marquant de curieuses interférences : il semble bien que Godeau, pour ses paraphrases, ait demandé conseil à son cousin et ami huguenot, Valentin Conrart, qui devait de son côté préparer une retouche des Psaumes de Marot et de Bèze (influencé, semble-t-il à son tour, par l'œuvre de Godeau). Après la Révocation, le Psautier de l'évêque de Vence, trop proche de l'inspiration réformée, fut la victime de la politique royale. Il finit dans la désapprobation officielle et l'oubli total.

Au contraire, le Psautier de Marot et de Bèze eut le rayonnement extraordinaire que l'on sait dès sa prise en charge par la Réforme française, depuis l'édition de Strasbourg en 1539 et, surtout, par les éditions genevoises. C'est ainsi que ce qui aurait pu être le Psautier de Paris est devenu légitimement le Psautier de Genève ou (dans la mémoire collective du protestantisme français) le Psautier huguenot.

*

* *

Ces quelques remarques voudraient souligner l'ampleur historique de l'œuvre de Marot. Sa valeur poétique n'est pas moins grande. Longtemps les critiques, à la suite de Boileau, n'ont voulu apprécier, dans sa poésie, que « l'élégant badinage ». Incompréhension totale de son style figuré¹. L'édition G. Defaux des *Œuvres poétiques de Clément Marot*² voit, en revanche, dans la traduction des Psaumes le chef-d'œuvre incontestable de Marot.

La preuve est faite pour quiconque lit le commentaire émouvant et convaincant dont M. Defaux entoure la dernière

1. Voir la mise au point de M^{me} Gisèle Tron dans *Etudes Evangéliques* 1971, 33, « Clément Marot entre Symone et Christine ». Les deux femmes représentent la fausse et la vraie Eglise.

2. Paris : Classiques Garnier, 2 tomes, 1990, 1993.

pièce de Marot, *Le Baladin*. Sous une image gracieuse, bien de lui, maître Clément nous fait la confidence la plus profonde de la vocation spirituelle qui lui a coûté si cher. La métaphore est celle de la danse dans laquelle le poète veut nous entraîner à la suite de David et de Jésus³. En réponse à l'appel de la belle « Christine », le poète enthousiasmé quitte tout pour devenir baladin de l'amour éternel. Il décrit ce moment inoubliable, et ce sont ses derniers vers :

« Je partis lors, et à la vérité,
J'étais piqué du grand zèle des zèles ;
Et puis amour me portait sur ses ailes...
En la vallée humble et délicieuse. »

Cette vocation a mûri dans l'épreuve. Ce n'est pas une sentimentalité religieuse ; c'est sur une conviction et une réflexion théologique solides que repose la traduction des Psaumes. Il n'y a qu'à lire les préfaces aux deux recueils publiés du vivant de Marot, les trente Psaumes de 1541, les vingt de 1543. La première *Préface* pose les grands principes.

– L'inspiration plénière des écrits bibliques :

« Ici oit-on l'Esprit de Dieu qui crie
Dedans David, alors que David prie,
Et fait de lui ni plus ni moins que fait
De sa musette un bon joueur parfait. »

– Le caractère christocentrique de toute la Parole de Dieu,

« Christ y verrez par David figuré,
Et ce qu'il a pour nos maux enduré. »

– Les saintes Ecritures sont indispensables pour les croyants,

« Espèce n'est de tribulation
Qui n'ait ici sa consolation ;
C'est un jardin plein d'herbes et racines
Où de tous maux se trouvent médecines. »

– Il est nécessaire de revenir aux textes originaux et de les traduire,

3. 2 Samuel 6 ; Matthieu 11:16 et 17.

« Ainsi, ô Roi, par les divins esprits
Qui ont sous toi hébreu langage appris,
Nous sont jetés les Psaumes en lumière
Clairs, et au sens de la forme première. »

Dans sa seconde « Préface », Clément s'adresse aux Dames et Demoiselles de France sur lesquelles il compte pour promouvoir le succès de ces chansons, dont il dit :

« Ce n'est qu'amour : Amour lui-même
Par sa sapience suprême
les composa. »

Il définit le programme de la grande poésie populaire à laquelle il aspire,

« O bienheureux qui voir pourra
Fleurir le temps que l'on oyra
Le laboureur à sa charrue,
Le charretier parmi la rue,
Et l'artisan en sa boutique
Avec un psaume ou un cantique
En son labeur se soulager. »

Il attend cela d'une effusion du Saint-Esprit :

« Car son Esprit vous fera grâce
De venir prendre en vos cœurs place,
Et les convertir et muer. »

Cette vocation a été reconnue par les Réformateurs. Calvin a renoncé à ses propres traductions en vers au profit de celles de Marot. Théodore de Bèze, qui fait des réserves sur la mondanité de maître Clément, admire inconditionnellement le traducteur des Psaumes :

« Las ! tu es mort sans avoir avancé
Que le seul tiers de l'œuvre commencé,
Et qui pis est, n'ayant laissé au monde,
Docte poète, homme qui te seconde.
Voilà pourquoi, quand la mort te ravit,
Avecques toi se tut aussi David. »

*

* *

L'œuvre de Marot est une transition entre le Moyen Age et la Renaissance. Lui-même, homme de cour et dissident, poète

léger ou mystique, est une personnalité complexe, qui peut déconcerter.

La Réforme a su se souvenir à son sujet que Dieu nous appelle par grâce, indépendamment de supposés mérites ; elle a reconnu ainsi les dons que Dieu avait accordés au poète pour l'édification de son Eglise.

Poète humaniste, donc poète chrétien. Car, pour Marot, l'homme n'est pas la mesure des choses, comme pour les grands humanistes (ou considérés tels) de la Renaissance ou des Lumières. Face à l'homme trop souvent inhumain, Marot, trouvant déjà l'Évangile dans les Psaumes, découvre en Dieu le véritable cœur de l'humanité, traduisant ainsi superbement le début du Psaume 23 :

« ... joignant les beaux herbages
Coucher me fait, me mène aux clairs rivages,
Traite ma vie en douceur très humaine ;
Et pour son Nom, par droits sentiers me mène. »

Que de découvertes à faire dans ces vers, de rythmes si variés, sans recherche de l'effet facile, énergiques, apaisés, sombres ou débordants de joie, suivant le mouvement du texte ! Nous ne pouvons qu'en donner deux exemples. Le premier est extrait du Psaume 38 (strophes 5,6,9) :

« Mes cicatrices puantes
Sont fluentes
De sang de corruption.
Las, par ma folle sotie
M'est sortie
Toute cette infection.
Tant me fait mon mal la guerre
Que vers terre
Suis courbé totalement ;
Avec triste et noire mine
Je chemine
Tout en pleurs journallement.
Or tout ce que je désire,
Très cher Sire,
Tu le vois clair et ouvert ;
Le soupir de ma pensée
transpercée,
Ne t'est caché ni couvert. »

Le deuxième exemple est extrait du Psaume 104 (strophes 2,6,16,17)⁴ :

« Lambrissé d'eaux est ton palais voûté ;
En lieu de char sur la nue est porté ;
Et les forts vents qui parmi l'air soupirent,
Ton chariot avec leurs ailes tirent.

Des vents aussi diligents et légers,
Fais tes hérauts, postes et messagers ;
Et foudre et feu fort prompts à ton service
Sont les sergents de ta haute justice.

Et c'est afin que les bêtes des champs
Puissent leur soif être là étanchants ;
Buvant à gré toutes de ces breuvages,
Toutes, je dis, jusqu'aux ânes sauvages.

Dessus et près de ces ruisseaux courants,
Les oiselets du ciel sont demeurants,
Qui du milieu des feuilles et des branches
Font résonner leurs voix nettes et franches.

Or soit toujours régnaant et fleurissant
La majesté du Seigneur tout-puissant ;
Plaise au Seigneur prendre réjouissance
Aux œuvres faites par sa haute puissance.

Le Seigneur, dis, qui fait horriblement
Terre trembler d'un regard seulement ;
Voire qui fait (tant peu les sache atteindre)
Les plus hauts monts d'ahan suer et craindre.

Quant est à moi, tant que vivant serai,
Au Seigneur Dieu chanter ne cesserai ;
A mon vrai Dieu plein de magnificence ;
Psaume ferai tant que j'aurai essence.

Si je supplie qu'en propos et en son
Lui soit plaisante et douce ma chanson ;
S'ainsi advient, retirez-vous tristesse ;
Car en Dieu seul m'éjouirai sans cesse. »

4. La Fédération Musique et Chant de la Réforme vient de publier un magnifique volume, *Le Psautier français*, comprenant les 150 Psaumes avec les mélodies dites de Genève et quelques-unes de Lausanne, sur des paroles modernes, de belle facture, de Roger Chapal. En nous réjouissant de cette réalisation, nous espérons une réédition de l'œuvre de Marot et de Bèze, incomparable pour l'étude et la mémorisation du texte biblique, leur traduction intégrale des Psaumes de David, en dix mille vers environ !

Aux Dames de France

Quand viendra le siècle doré
Qu'on verra Dieu seul adoré ?
O vous, Dames et Demoiselles
Que Dieu fait pour être son temple,
Je veux ici vous présenter
De quoi sans offense chanter ;
Ce n'est qu'amour : Amour lui-même
Les composa...
Son Esprit vous fera la grâce
De venir prendre en vos cœurs place,
Les convertir et les changer,
Faisant vos lèvres résonner.
... O bienheureux qui voir pourra
Fleurir le temps que l'on ouïra
Le laboureur à sa charrue,
Le charretier parmi la rue
Et l'artisan en sa boutique
Avec un psaume ou un cantique
De son labeur se soulager.
... Et la bergère, aux bois étant,
Faire que rochers et étangs
Après eux chantent la hauteur
Du saint nom de leur Créateur !
Souffrirez-vous qu'à joie telle
Plus tôt que vous Dieu les appelle ?
Commencez, dames, commencez !

Clément MAROT (1543).

UN LIVRE POUR CHANTER

Le Psautier français, les 150 Psaumes versifiés en français contemporain, mélodies originales du 16^e siècle, harmonisées à quatre voix (Lyon : Réveil publications, 1995), 131 p.

Jean-Claude THIENPONT

« Œuvre de foi et de piété et non de poésie, notre Psautier complet en vers est un héritage précieux et un dépôt inviolable que nous a légués la religion vivante de nos pères. Si tous les psaumes ne servent pas à l'édification dans le culte public, il n'en est aucun qui ne contribue à l'édification particulière dans les maisons. C'est donc un devoir de le réimprimer dans sa totalité... »¹

Certains, sûrement, pensaient que les temps des psautiers étaient révolus. En 1872, l'auteur d'une étude très complète de l'historique du *Psautier huguenot* estimait pouvoir conclure son travail en disant :

« On peut considérer l'histoire du Psautier de la Réforme comme définitivement terminée. Selon toute apparence, il ne sera plus réimprimé. La plupart de nos vieux psaumes sont déjà tombés dans l'oubli ; quelques-uns seulement, de moins en moins goûtés des générations nouvelles, continuent de subsister, protégés par le voisinage de cantiques plus modernes et conservés par un vieux respect comme une pièce rouillée de l'armure de nos ancêtres. »

C'était sans compter avec ces curieux retournements dont l'histoire et la culture ont le secret. Dès la fin du XIX^e siècle, et de manière croissante tout au long du XX^e, l'intérêt pour les musiques anciennes s'est développé par paliers successifs. De

1. M. Juillerat-Chasseur, dans la préface au Psautier édité en 1840 par le Consistoire de Paris. Cité par Félix Bovet, *Histoire du Psautier des Eglises réformées* (Neuchâtel : J. Sandoz, Paris : Grassart, 1872), 203.

la « restauration » de Jean-Sébastien Bach par Félix Mendelssohn à la commercialisation contemporaine du chant grégorien, en passant par les redécouvertes progressives des musiques baroques (Vivaldi), puis de la Renaissance (Monteverdi), et de plus en plus loin dans le Moyen Age (Hildegarde von Bingen), le retour au passé apparaît comme un élément constitutif incontournable de la modernité musicale.

Dans la foulée, les Psaumes de la Réforme ont bénéficié de ce formidable « ascenseur » culturel. Qui s'en plaindra ? Pas les protestants, en général, qui ont volontiers contribué à la restauration d'un héritage particulièrement précieux pour exprimer, voire consolider, leur identité².

Toutefois, si l'engouement pour les musiques anciennes et les besoins identitaires du peuple réformé ont suscité un regain d'intérêt pour le chant des Psaumes, plusieurs difficultés restaient à vaincre avant qu'il ne puisse être question de chanter tout le Psautier.

Il a fallu, d'abord, restaurer la pratique du rythme modal, hérité du Moyen Age et si intimement fusionné avec le rythme poétique. Le bon peuple (protestant ou non) du XIX^e siècle en avait totalement perdu l'habitude et le goût. L'alternance, pourtant si souple, du binaire et du ternaire lui paraissait à ce point inchantable que de nombreux recueils de cette époque adaptaient le rythme en rendant toutes les notes égales.

Il a fallu également rétablir les mélodies et les dépouiller des altérations ajoutées au gré des arrangeurs et des éditeurs. Ensuite, chantres, pasteurs et organistes pouvaient s'atteler à la tâche de réapprendre à chanter les Psaumes.

1. La révision de la musique

Dans le *Psautier français* ce mouvement de restauration trouve aujourd'hui une certaine forme d'accomplissement. L'on peut même dire, sans exagération, que cette publication constitue une petite merveille hymnologique. Quatre cent

2. Pensons, ici, aux travaux de Pierre Pidoux, d'Edith Weber, de Marc Honneger, et d'autres.

trente-trois années après la première édition d'un psautier complet en langue (et en rimes) « française », les Églises francophones, et particulièrement celles issues de la Réforme, se voient offrir un recueil – particulièrement bien soigné – qui leur donne à nouveau la possibilité de chanter tous les Psaumes avec ces mélodies hautement symboliques³.

Réveil Publications a fourni un travail hymnologique et historique extrêmement appréciable. Une attention toute particulière a été apportée à la vérification des sources, à la fidélité de la transcription et à la présentation. Comble de luxe : là où le *Psautier de Genève* n'offrait que 125 mélodies différentes pour les 150 Psaumes, l'éditeur nous propose les mélodies du *Psautier de Lausanne* (1625), sans omettre d'ailleurs celles de Genève à chaque Psaume où elle se présentait.

Typographie claire, textes des strophes clairement disposés, harmonisations dans le style de l'époque (donc généralement « point contre point », avec quelques versions légèrement ornées), notes introductives et compléments hymnologiques pour guider l'exécution et l'interprétation, suites liturgiques et séries de doxologies appropriées pour un usage optimal dans le culte... rien n'a été négligé pour que « tous chrétiens et amateurs de la Parole de Dieu » (selon l'intitulé de la préface de Calvin au Psautier de 1551), ainsi que tout autre chanteur ou musicien contemporain, puissent disposer d'un outil complet, pratique et entièrement fiable pour chanter les Psaumes de la Réforme.

2. La révision du texte

En cette fin du XX^e siècle, et comme précédemment, le chant des Psaumes ne pouvait se concevoir qu'à la condition expresse d'un rajeunissement de la langue.

C'est à cette tâche que s'était attelé, depuis de nombreuses

3. *Louange et prière* contenait 67 Psaumes, *Nos coeurs te chantent* 84, *Arc-en-ciel* 60, *Psaumes, Cantiques et Textes*, de Suisse romande 58 sur les mélodies anciennes. On notera que les recueils des assemblées « évangéliques » en contiennent généralement fort peu, quoiqu'on en dénombre tout de même 25 dans *Sur les Ailes de la Foi* et 39 dans *A toi la gloire*.

années, le pasteur Roger Chapal. Le défi ne saurait en être sous-estimé, car si c'est une chose de réviser quelques paraphrases au gré de l'inspiration, c'en est une autre de s'astreindre à les revoir toutes.

A une époque où le geste poétique a subi une métamorphose profonde (par rapport à la tradition classique), en particulier par l'abandon de la versification systématique, en un temps où le vocabulaire évolue rapidement, tant par pression interne que par l'intensité des apports externes, à un moment surtout où tout vocabulaire religieux paraît presque nécessairement suranné, il fallait avoir de fortes convictions - et une bonne dose de persévérance - pour se donner comme mission de réécrire 150 poèmes religieux, non pas en laissant libre cours à ses intuitions poétiques, mais en s'astreignant, par avance, au cadre strict d'une musique préexistante. Et ancienne.

Car, à l'origine, ce fut l'inverse ! Les poètes écrivaient et les musiciens « posaient la musique le long de leurs vers » (selon l'expression – haineuse – de Victor Hugo). La liberté des poètes était donc plus grande. Ils pouvaient choisir le « gabarit » qui leur conviendrait le mieux. Rien de tel, maintenant : la musique commande et le versificateur doit suivre, en sorte qu'il se trouve sous la triple contrainte du texte original, des mélodies imposées et du langage poétique moderne et populaire à trouver. Une gageure, surtout à l'ombre de cette quasi-perfection de la première réalisation au XVI^e siècle...

3. Quelques perspectives et interrogations

De ce point de vue, il faut rendre hommage au pasteur Chapal ! Même si chaque passage n'atteint pas des sommets poétiques, l'ensemble des nouvelles versifications répond aux critères de simplicité et de clarté qui étaient souhaités par le public.

Cependant il est un autre aspect du texte qui suscite, de notre part, de plus grandes hésitations, voire de nettes réserves.

En effet, les pages d'introduction ont beau préciser que « si l'ensemble que nous présentons, ici, revendique le même titre (celui de psautier français), c'est qu'en une langue rajeunie, il poursuit les mêmes objectifs, adopte des solutions analogues et puise à la même source que ses illustres prédécesseurs » (p.10), force est de constater qu'une des exigences les plus fondamentales dans la création du premier Psautier a été abandonnée : la stricte fidélité au texte biblique.

En effet, si les versifications du XVI^e siècle peuvent être qualifiées de paraphrases dans la mesure où elles sont obligées de concilier la traduction « pure » et les nécessaires exigences de la structure poétique, elles s'apparentent, néanmoins, très fortement, à des traductions, tant elles sont proches du texte original. Le souci majeur d'un Clément Marot, par exemple, était de s'assujettir à la plus grande fidélité possible dans sa transposition du texte de l'Écriture Sainte »⁴. Et la même chose peut être dite de Théodore de Bèze. De façon extensive comme intensive, d'ailleurs, il s'agissait de traduire le texte, tout le texte, et rien que le texte, et cela le plus fidèlement possible.

Peut-on en dire autant du présent ouvrage ? Les trois étapes indiquées par l'auteur sont, à cet égard, significatives. Il mentionne :

- 1°) la recherche de cohérence interne au sein de chaque strophe (française) ;
- 2°) le raccourcissement de certains Psaumes qui seraient « trop longs pour la durée de nos célébrations » (sic !), et le fait que « leur longueur provient, le plus souvent, du retour des sentiments, des répétitions de la pensée » ;
- 3°) la réinterprétation (christologique ?) que permet le travail exégétique des dernières décennies »⁵.

Toute compréhensible qu'elle puisse paraître, cette approche implique des choix dont les conséquences sont loin d'être négligeables. Un exemple frappant permettra de voir à

4. S.-J. Lenselink, *Les psaumes de Clément Marot* (Assen, Pays-Bas : Van Gorcum, 1969), 56.

5. L'introduction, 9-10.

quoi conduit cette méthode de travail. Le Psaume 36 est bien connu dans les assemblées protestantes. Portant la même mélodie que le Psaume des batailles (68), on le trouve aussi bien dans *Nos cœurs te chantent* que dans *Arc-en-Ciel* : « O Seigneur, ta fidélité... »

Si nous regardons le texte biblique, nous lisons au premier verset : La parole impie du méchant est au fond de son cœur ; la crainte de Dieu n'est pas devant ses yeux » (Version Second). De fait, la description de l'infidèle et de son comportement se développe sur quatre versets, pour soudain s'ouvrir sur la lumineuse révélation de la bonté et de la fidélité divines : « Eternel ! ta bonté atteint jusqu'aux cieux, ta fidélité jusqu'aux nues ». Dans le texte de Marot, ce premier passage occupe précisément une strophe. Comme pour le psalmiste, la bonté de Dieu apparaît dans toute sa splendeur par le contraste avec la vilénie du méchant, dont le fidèle subit les outrages. Supprimer ce passage, pour n'en garder que quelques éléments dispersés dans la dernière strophe, n'est-ce pas abandonner une partie du texte et jusqu'à la démarche du psalmiste ?

Pourquoi cette suppression ? Lequel des trois principes énoncés dans l'introduction faudrait-il invoquer ? Celui de la cohérence au sein de la strophe française ? Mais Marot a montré qu'elle ne posait aucun problème. Celui d'un (nécessaire ?) raccourcissement pour cause de brièveté liturgique ? Mais cela ne ferait que porter les strophes au nombre de quatre, ce qui ne constitue tout de même pas une difficulté insurmontable. De plus, et toujours d'un point de vue pratique, il reste toujours possible de ne pas chanter toutes les strophes d'affilée.

Plus fondamentalement, la nature du texte, en tant que révélation divine, et le genre littéraire des Psaumes, en tant que poésie, s'opposent par principe à toute compression. On ne « résume » pas plus des poèmes que l'on ne « compacte » la parole de Dieu. De tels textes sont « à recevoir » et non « à recevoir » : leur forme fait partie intégrante de leur message.

Que dire des innombrables richesses qui sont ainsi passées

par pertes et profits⁶ ? Combien d'éléments narratifs, historiques, combien d'images, de comparaisons, de traits expressifs uniques, combien aussi d'enchaînements surprenants, qui dépassent et bousculent notre logique linéaire moderne, sont ainsi soustraits à la piété des croyants modernes appelés à chanter ces Psaumes ? De même, le troisième principe de révision – tenir compte d'une perspective plus christologique ou d'une grande et nouvelle découverte sur le plan exégétique... – n'explique pas l'ampleur de la modification du Psaume 36 (ou d'autres). A moins que la venue du Christ n'ait supprimé la réalité des « méchants » ! En fait, nous constatons que les principes de révision annoncés amènent l'auteur à des choix théologiques personnels. Il suffit de se reporter au Psaume 139 – par ailleurs une remarquable réussite sur le plan poétique – pour relever une omission semblable à celle qui a été constatée dans le Psaume 36 : le passage imprécatoire (19-22) est tout simplement passé sous silence. L'aversion de l'auteur pour certains aspects de la rhétorique des Psaumes apparaît ainsi très clairement.

Il faut donc s'interroger : le croyant du XX^e siècle ne serait-il pas assez adulte pour être capable d'aborder lui-même les difficultés que soulèvent de tels passages, au point que l'auteur (et l'éditeur ?) les censure d'avance ? Le peuple chrétien ne doit-il pas plutôt être conduit à la maturité par la confrontation avec le texte fondateur, plutôt qu'infantilisé par une nourriture allégée ?

Conclusion

La révision du texte des Psaumes apparaît comme une entreprise bien plus que formelle ; elle est l'occasion de sélectionner, dans le texte biblique, ce qui correspond ou non à une certaine sensibilité contemporaine. Admettons-le : il n'est pas forcément plaisant de chanter des choses... désagréables. Mais que faut-il chanter ? Ce qui nous est agréable ou ce qui est

6. Chacun pourra s'en faire une idée en comparant les textes proposés avec les traductions habituelles. La démarche de synthèse conduit à un appauvrissement considérable et révèle souvent des choix particuliers.

écrit ? N'est-il pas bien audacieux de s'en prendre ainsi à une parole inspirée pour en extraire ce que l'on souhaite et en retrancher ce qui gêne ? Est-il légitime de modifier ainsi la spiritualité des Psaumes ?

Nous sommes, ici, bien loin du principe respectueux, à la fois, de l'Écriture et de la tradition, qui a longtemps prévalu dans l'édition des psautiers.

Etrange paradoxe ! Là où les musicologues ont accompli un merveilleux travail de restauration authentique, de fidélité scrupuleuse aux données originelles, avec un souci de complétude que nul ne saurait prendre en défaut, ce qui constitue l'essentiel, à savoir le texte inspiré des Psaumes, a été traité avec une liberté déconcertante. Curieuse conception de la tradition chrétienne qui conduit à une grande fidélité concernant l'accessoire et à une liberté toute subjective par rapport à l'essentiel.

A croire qu'il s'agissait de musique sacrée et d'un texte profane !

QUE TA VOLONTÉ SOIT FAITE

Ne m'abandonne pas, Seigneur, à ma volonté, ni à l'ignorance ou la faiblesse humaine, ni à mes propres mérites, ni à tout autre conseil qu'aux saintes dispositions de ta sagesse. Mais dans ta bonté gouverne ma personne, mes pensées et mes actions selon ton bon plaisir, afin que ta volonté seule s'accomplisse par moi, en moi et sur moi.

Délivre-moi de tout mal et conduis-moi à la vie éternelle. Amen.

Anselme de Canterbury (1033-1109). D'origine italienne, Anselme a été le grand théologien de son époque (ses écrits sur la réconciliation de la croix) et un apologiste célèbre (la preuve de l'existence de Dieu). Archevêque anglais à partir de 1093.

UNE CHRÉTIENNE ENGAGÉE

CHRISTIANISME ET ACTION SOCIALE

**Mère Marie (1891-1945) et l'Action orthodoxe ,
l'aide sociale aux émigrés russes en France**

Danièle BEAUNE *

En quelques lignes, la biographie de Mère Marie nous révèle un personnage de caractère, tout à fait hors du commun, haute figure et martyre de l'Eglise universelle. Nous n'écrivons pas pour autant son hagiographie. Au lendemain du cinquantième anniversaire de sa disparition, nous tenterons de la faire connaître, aimer, à travers sa recherche d'un monachisme social au sein de l'*Action orthodoxe*, point d'orgue de son action, et qui rassembla autour d'elle les grands noms de l'émigration russe à Paris : Berdiaev, Moculskij, le Père Boulgakov, Frank, Fedotov.

Pour ce faire, nous nous tournerons, d'abord, vers la genèse de l'œuvre caritative dont nous dégagerons les grandes lignes d'action concrète ; puis, nous analyserons l'effort de réflexion théorique que les membres de l'*Action orthodoxe* accomplirent afin de légitimer leur pratique.

* Danièle Beaune est maître de conférences (histoire et civilisation russes) à l'Université de Provence.

I. La genèse de l'œuvre

A l'origine, l'*Action orthodoxe* (fondée en septembre 1935) apparaît comme une émanation, certains diront plutôt une dissidence, du Mouvement des étudiants chrétiens russes (*Russkoe Kristianskoe Dvizenie*)¹, car la rupture entre celui-ci et Mère Marie sera consommée sur le plan du travail social.

Certes, le Mouvement des étudiants chrétiens russes accomplissait bien un travail social nécessaire dans les conditions de dénuement des émigrés, à l'approche de la crise économique (*Komitet Pomosci bezrobotnym pri RSHD*). Mais ce travail est jugé tout à fait insuffisant par Mère Marie et ses proches.

Dès 1928, le Père Lev Gillet, qui avait été très marqué par la Conférence œcuménique de Stockholm de 1925 et l'appel à l'union de toutes les confessions sur le fondement du travail social, lance un appel dans *Le Messager orthodoxe* (publication du mouvement) pour qu'un groupe de jeunes étudiants travaille véritablement à l'aide sociale aux émigrés. Cet appel n'eut que peu d'écho, et Mère Marie et ses sympathisants s'unissent autour de l'idée de la construction d'une cité terrestre plus juste et englobant tous les domaines de la vie.

1. Cette association de jeunesse fut créée à l'initiative de l'organisation internationale YMCA (voir nota 2, ci-après) qui avait travaillé en Russie avant la Révolution et en était depuis lors empêchée. L'YMCA, très marquée par le courant œcuménique et ne voulant pas profiter de la détresse des émigrés pour faire du prosélytisme protestant, décida de s'orienter vers une aide à la survie de la culture orthodoxe russe, en encourageant les activités de jeunesse chrétienne (camps, groupes d'étude biblique, conférences, publications de haut niveau). Les dirigeants de l'YMCA, fort au courant de la vie intellectuelle russe, s'adressèrent donc au philosophe N. Berdiaev, représentant des laïcs orthodoxes, qui lança, à Berlin d'abord en 1922, puis à Paris en 1924, une académie de philosophie, prolongement de son entreprise moscovite, alors interdite. L'YMCA, tout en laissant toute liberté d'action aux responsables du nouveau mouvement, contribua à la construction d'une église et d'un local polyvalent au 10 du boulevard Montparnasse.

Toutefois, dans les années 30, le Mouvement des étudiants chrétiens connaît des difficultés financières (l'YMCA se désengage financièrement et le mouvement est obligé de se lancer dans une campagne d'appel de fonds en 1928), mais surtout culturelles et politiques.

Ces deux dernières difficultés sont dues à l'orientation choisie par Zenkovskij, qui est alors à la tête de l'organisation, et qui se tourne vers une orthodoxie plus traditionnelle et moins éclairée (mise en exergue, par exemple, des philocalies - morceaux choisis des Pères de l'Église en usage dans l'Église Orthodoxe - qu'un historien tel que G.P. Fedotov juge parfaitement obscurantistes) et se rapproche des cercles conservateurs de la société russe.

Leur but est de christianiser le monde. Ils expriment de plus en plus leurs convictions dans une revue dirigée par Fedotov, *La Cité nouvelle*, et constituent, sans encore officialiser le mouvement, une fraternité – héritière des fraternités chrétiennes qui pullulaient en Russie après la Révolution – afin d'organiser une aide pratique aux plus démunis.

Mère Marie ouvre bientôt un refuge à Paris, d'abord avenue de Saxe, puis 77, rue de Lourmel, et loge, nourrit, et donne du travail à des Russes au chômage. Elle exerce un ministère auprès des alcooliques et des malades mentaux, visite en province les ouvriers isolés. Dès l'aube, on la voit aux Halles consoler les clochards et apporter des victuailles achetées à bon marché pour le repas qu'elle sert à un prix modique.

Biographie de Mère Marie

- 1891** Naissance d'Elizabeth Pilenko à Riga (Lettonie). Son père, de convictions libérales, est directeur d'une école professionnelle. Tous les hivers, la famille se rend à Saint-Pétersbourg chez une tante qui appartient à la haute aristocratie.
- 1896-1905** Elizabeth, enfant, entretient une profonde amitié avec K.P. Pobedonostsev, procureur du Saint Synode, haï de la Révolution pour ses idées réactionnaires.
- 1905** Au cours des manifestations estudiantines à Yalta, E. Pilenko choisit le camp des révolutionnaires. Mort de son père. Elle perd la foi.
- 1906** Etudes à Saint-Pétersbourg. Fréquente les soirées littéraires décadentes. Rencontre Al. Blok, poète symboliste. Se tourne vers la politique. Membre du parti socialiste-révolutionnaire.
- 1910** Mariage avec D. Kouzmine-Karavaev. Membre du parti social-démocrate. Bolchevik. Premier divorce.
- 1917** Sous le gouvernement provisoire, élue maire d'Anapa (petite ville sur la mer Noire). Devra affronter les Blancs, puis les Rouges. D'après ses *Souvenirs*, bien qu'elle ait eu à souffrir des uns comme des autres, préfère les Rouges.

- 1918** Mariage avec D.E. Skobtsov.
- 1922** Après de courts séjours en Géorgie, à Constantinople, puis en Serbie, arrive en France avec son mari, son fils et ses deux filles.
- 1923** Commence à s'engager dans le travail social (visite les émigrés de province) avec le mouvement des étudiants chrétiens, soutenu par l'YMCA². Son action sociale la rapproche de la foi.
- 1926** Mort de sa fille. Trouve une consolation dans la foi.
- 1927** Séparation d'avec son mari qui part avec leur fils.
- 1932** Divorce religieux. La même année, entre en religion sous le nom de Mère Marie.
- 1935** Mort de sa deuxième fille rentrée en URSS. Fondation officielle de l'*Action orthodoxe* en présence de Mgr Euloge.
- 1939** Mère Marie décide de demeurer en France. Aide les Juifs persécutés.
- 1943** Arrestation de Mère Marie.
- 1945** Mort de Mère Marie à Ravensbrück.

A partir de 1932, tout en croyant encore possible une collaboration avec le Mouvement des étudiants chrétiens, Mère Marie décrète qu'elle prend de l'autonomie, et appelle, dans *La Cité nouvelle*, à une communauté véritablement selon ses convictions :

Créons une cellule de la société à venir, construisons sur le fondement de l'amour chrétien, de l'entraide chrétienne, un noyau de vie commune, dépassons par la bienveillance et la tolérance les obstacles sur le chemin de travaux concrets³.

De surcroît, cette communauté doit déboucher sur la création d'un monachisme d'un nouveau genre, qui prend en compte les conditions de vie matérielles des émigrés :

Notre monachisme doit se renouveler, car les conditions de vie permettant l'ancienne forme de monachisme n'existent plus et

2. YMCA : mouvement de jeunes chrétiens (*Young Men's Christian Association*) fondé en 1844.

3. E. Skobcova, *Social'nye sdvigi v emigracii* (Paris : Novyj Grad, n°2, 1932).

notre nouvelle existence pose à notre vie monastique des exigences neuves. Nos monastères russes ont toujours organisé, non seulement une vie spirituelle, mais aussi culturelle et économique, de toute la communauté, de toute la collectivité monastique. Ils ne se sont pas seulement adonnés à la contemplation et à la prière, mais ils semaient, bêchaient, pêchaient le poisson, enseignaient les enfants, colonisaient les marches des provinces ; c'étaient des centres religieux, culturels et économiques.

Nous sommes à la veille de voir de nouvelles formes monastiques. Je voudrais présenter un des projets possibles. Pensons à une communauté de travailleuses, à un centre d'un nouveau monachisme actif⁴.

Mère Marie sera aidée dans sa tâche, d'une part par ses amis intellectuels (Berdiaev installe son académie de philosophie, rue de Lourmel), adeptes d'un socialisme chrétien, puis par deux religieuses. Un prêtre s'occupe des besoins spirituels de la fraternité.

A partir de 1935, la communauté devient autonome. Berdiaev, le Père Bulgakov (qui présidera la liturgie ce jour-là), Fedotov, Mocol'skij se joignent à Mère Marie, le 27 septembre 1935, le jour où l'*Action orthodoxe* est officiellement fondée en présence du métropolite Euloge qui en devient président d'honneur.

Cette association n'est, toutefois, pas officiellement reconnue comme faisant partie intégrante de l'Eglise orthodoxe. Elle doit donc se préoccuper de trouver des fonds propres. Ceux-ci proviennent essentiellement de l'Eglise Anglicane et des cercles oecuméniques. A partir de 1936, Cullmann, directeur du Comité des réfugiés auprès de la Ligue des Nations, assure des subsides. Enfin, les sympathies politiques de Mère Marie parmi les cercles gouvernementaux français du Front populaire lui procurent également des ressources. Notons d'ailleurs que la fondation officielle de l'œuvre correspond à la montée des forces de gauche en France, alors que la crise économique lui est bien antérieure.

Dès lors, l'*Action orthodoxe* est, certes, reconnue par l'émi-

4. E. Skobcova, *Social'nyj vopros i social'naja real'nost'* (Paris : Novyj Grad, n°4, 1932).

gration, mais elle suscite des réserves parmi l'Orthodoxie traditionnelle. Les sympathies de gauche de Mère Marie et de ses amis, qui se disent appartenir aux « courants post révolutionnaires », et qui admettent la Révolution comme un fait irréversible, s'expriment dans un contexte politique difficile. En effet, ses proches, Berdiaev et surtout Fedotov, prennent parti pour les républicains espagnols et se trouvent par là même en difficulté avec l'Institut de théologie orthodoxe. Mère Marie, elle-même, bénéficie de l'aide du Front populaire, alors que certains cercles monarchistes voient, au contraire, dans la montée du fascisme allemand le recours contre les bolcheviks.

C'est pourquoi les collaborateurs de l'œuvre, qui se réunissaient régulièrement en une sorte de « fraternité », rue de Lourmel, pour échanger des idées, décidèrent d'élaborer une justification théorique de leur action. Il s'agissait pour eux essentiellement de démontrer que la voie véritable de l'orthodoxie ne résidait pas dans le monachisme ascétique et contemplatif, comme le pensait Zen'kovskij, ou comme il se pratiquait encore dans les Pays Baltes limitrophes de la Russie que visita la moniale, mais dans un christianisme social et actif à l'écoute du prochain.

II. La réflexion théorique

En 1939, Mère Marie écrit :

Cela fait trois ans que nous existons en tant qu'organisation d'un travail pratique. Mais c'est seulement maintenant que nous avons décidé de proclamer les fondements théoriques de notre cause.

Puis elle affirme l'orthodoxie de son action sociale :

En mettant l'accent sur le travail social, *l'Action Orthodoxe* a dû définir son orientation théologique... et affirmer son orthodoxie, car seule l'Eglise peut nous montrer le chemin, arrêter la guerre générale et bénir la création de la Cité nouvelle.

Ainsi *l'Action orthodoxe* défend-elle à l'intérieur de l'orthodoxie un christianisme, voire un monachisme, social face au monachisme érémitique et individualiste, seul reconnu par les Orthodoxes, et qui ne devrait être qu'une exception, car pour Mère Marie :

Le chemin solitaire n'est qu'une exception, un paradoxe du christianisme, alors que l'homme vit dans la société et est un être social.

Pour défendre l'idée de l'orthodoxie du christianisme social, les membres de l'*Action orthodoxe* s'appuient sur la tradition historique de l'Eglise russe :

– A Kiev, le monastère des Grottes, sis à l'origine dans des couloirs souterrains et obscurs à l'image des Catacombes, construisit un hôpital, avant d'édifier une église en pierre à la surface de la terre.

– Dans la Russie moscovite, Joseph de Volokolamsk fut un acteur social de premier plan, développant la sphère d'influence économique du monastère sur un fondement rationnel (structure de lacs artificiels pour la pêche, cultures nouvelles, système d'échanges économiques élaboré), imposant au tsar les exigences morales de l'Eglise face au sort des petits de ce monde, alors que le pouvoir totalitaire, ou tout au moins la monarchie absolue, est en passe de s'installer.

– Les monastères du Grand Nord enfin, la « thébaïde nordique » autour de Vologda et d'Arkhangelsk, régions refuges colonisées par les monastères, durent leur rayonnement au travail social accompli : éducation des paysans, soutien économique, progrès agricole au service de tous, développement de la pensée scientifique (la première centrale hydroélectrique de Russie ainsi que la première station d'observation biologique furent construites par le monastère de Solovki à la fin du siècle dernier).

De surcroît, l'*Action orthodoxe* justifie son christianisme social en appelant, non seulement à la pratique, mais aussi à la théologie même de l'institution. La conciliarité, la communion des saints, la liturgie, le culte de la Trinité prêchés tout au long de l'histoire de l'Eglise se réfèrent aux notions de communauté sociale, de responsabilité collective, d'Eglise corps de Christ que les cercles les plus conservateurs ne sauraient nier. Ces notions traditionnelles dans l'Eglise trouvent une forme contemporaine adaptée dans les « fraternités » qui pullulent en Russie depuis le XIX^e siècle et qui furent un moyen tout à fait efficace de résister au communisme athée et doivent se vouer dans l'émigration à l'aide des plus démunis.

Enfin, en chrétienne qui lit l'Écriture, Mère Marie se réfère aux œuvres de l'épître de Jacques, à la création du diaconat dans les Actes des Apôtres, au deuxième commandement de Jésus et à Matthieu 25:34, se souciant peu d'équilibrer ses citations par des exemples complémentaires pris dans l'Écriture.

En outre, l'*Action orthodoxe* justifie également sa position en se référant, non seulement aux faits repérables dans l'histoire de l'Église et dans la doctrine de l'Écriture, mais également au renouveau de la philosophie religieuse russe de la seconde moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.

Khomjakov, Dostoïevski, Solovjev, auxquels Mère Marie consacra trois ouvrages dans les années 1930, en sont les flambeaux, « l'école des prophètes ». Le livre de Mère Marie, *Dostoïevski et le monde contemporain*, est le plus approprié pour éclairer l'apologie du christianisme social prôné par l'*Action orthodoxe*.

Certes, Mère Marie rend compte, en premier lieu, du rejet du socialisme exprimé par Dostoïevski. Celui-ci, en effet, dénonçait toute religion à prétention universelle qui ne passât pas, d'abord, par Jésus-Christ. Car le seul amour de l'humanité conduit au collectivisme de la fourmilière, qui nie la liberté et la valeur de la personne. Toutefois, en Christ, le socialisme trouve sa justification :

Ce n'est pas dans le communisme, ni dans des formes mécaniques que réside le socialisme du peuple russe. Il croit qu'il se sauvera en fin de compte dans une union universelle au nom du Christ. Tel est notre socialisme russe.

Et, par conséquent, Mère Marie croit qu'il existe un vrai christianisme contemporain de la faucille et du marteau qui passe par un engagement chrétien social.

Ainsi, pour la religieuse, à l'intérieur de l'Orthodoxie actuelle, les détracteurs du christianisme social se situent dans la tradition destructrice et protestante initiée par Pierre le Grand, qui retira à l'Église toute possibilité d'action sur une société que l'homme d'État voulait modeler sur les grands systèmes protestants majoritaires (Église anglicane ou hollandaise). De cette sorte, les défenseurs d'un christianisme reclus s'inscri-

vent dans une tradition occidentaliste individualiste aggravée par le piétisme introduit, au début du XIX^e siècle, par la baronne de Krüdener et la Société biblique britannique, trahissant ainsi leur véritable héritage.

*

Mère Marie demeura fidèle à ses convictions jusqu'au martyre. Mais, tout en respectant son sacrifice, des critiques de son action se firent entendre, même après sa disparition, en particulier de la part du métropolite Euloge qui l'avait, pourtant, encouragée dans cette voie. Il lui reproche, notamment, sa nature irascible qui l'empêcha de continuer son action au sein du Mouvement des étudiants chrétiens et, par la suite, son incapacité à s'entendre avec ses collaboratrices qui ne pliaient pas devant sa forte personnalité. De surcroît, il met en exergue la politisation du mouvement : Fedotov, qui prit parti pour les républicains espagnols, la rencontre avec Trotsky, certaines déclarations de Berdiaev à qui il attribue une responsabilité capitale dans la rupture de l'*Action orthodoxe* avec le Mouvement des étudiants chrétiens.

Pour notre part, nous émettrons des réserves sur les points suivants : la lecture partielle de l'Écriture (Jacques sans Paul, le deuxième commandement de la Loi sans le premier), la confusion des valeurs de la personne et du collectivisme (en particulier la notion de responsabilité collective), la prétention à la construction par les hommes d'une Jérusalem terrestre (la Cité nouvelle), enfin la difficulté (non pour Mère Marie, mais pour ses proches – Fedotov, Berdiaev) à exprimer la nécessité d'une relation personnelle avec Dieu.

Il n'en demeure pas moins que Mère Marie a consolé des émigrés, qui avaient sombré dans la folie et l'alcoolisme, et fut fidèle jusqu'à la mort dans son amour pour Jésus-Christ et pour ses frères⁵.

5. Sur Mère Marie, on lira avec profit o.C. Gakkel', *Mat' Marija* (Paris : YMCA Press, 1992) en russe, ainsi que la traduction de ses textes en français, préfacés par O. Clément et commentés par H. Arjakovski : Mère Marie, *Le Sacrement du Frère* (Paris : Editions Le Sel de la Terre, 1995). De surcroît, un excellent ouvrage en anglais témoigne du travail de l'YMCA au sein de l'émigration russe : P.P. Anderson, *No East or West* (Paris : YMCA Press, 1985).

PSAUME 128

1

Bienheureux est quiconque
Sert à Dieu volontiers,
Et ne se lasse onques¹
De suivre ses sentiers.
Du labeur que sais faire
Vivras commodément ;
Et ira ton affaire
Bien et heureusement.

2

Quant à l'heure de ta ligne²,
Ta femme en ta maison
Sera comme une vigne
Portant fruit à foison.
Et autour de ta table
Seront tes enfants beaux
Comme un rang délectable
D'oliviers tous nouveaux.

3

Ce sont les bénéfiques
Dont sera jouissant
Celui qui fuyant vices
Craindra le Tout-Puissant.
De Sion Dieu sublime
Te fera tant de bien
De voir Jerosolyme³
En tes jours aller bien.

4

Et verras de ta race
Double postérité,
Et sur Israël grâce,
Paix et félicité.

Clément MAROT

1. Onques : jamais.

2. Le bonheur de ta lignée.

3. Jerosolyme : Jérusalem.

THÉOLOGIE PRATIQUE

QU'EST-CE QUE LA NOUTHÉSIE ?

Brève apologie de quelques néologismes

Pierre COURTHIAL *

1

Notre exposé va partir de deux mots grecs employés, exclusivement par saint Paul, dans le Nouveau Testament : le substantif *nouthesia* et le verbe *noutheteô* (racine commune : *nous* = esprit + *tithemi* = mettre ; d'où : mettre dans l'esprit, remettre en mémoire, rappeler, etc.). Notre proposition ne sera pas de traduire ces deux mots grecs, mais de les transcrire en ces deux néologismes français : « nouthésie » et « nouthésier » ; en disant pourquoi évidemment.

Voici les onze passages qui nous intéressent ; trois comportent le substantif et huit comportent le verbe (nous suivons l'ordre des livres du Nouveau Testament qui les contiennent) :

1. Actes 20:31 (dans le discours de saint Paul aux anciens – *presbuteroï*, anciens – de l'Eglise d'Ephèse qu'il avait convoqués

* Le pasteur Pierre Courthial est doyen honoraire de la Faculté libre de théologie réformée d'Aix-en-Provence.

à Milet, étape du retour de son troisième voyage apostolique) :
Veillez donc (sur l'Eglise de Dieu que vous avez à paître, et sur vous-mêmes ; cf. v.28), vous souvenant que, pendant trois ans, je n'ai cessé, jour et nuit, de « nouthésier », avec larmes, chacun de vous.

2. Romains 15:14 :

Pour ce qui vous concerne, mes frères, je suis personnellement persuadé que vous êtes pleins de bonté, remplis de toute connaissance, et capables de vous « nouthésier » les uns les autres.

3. 1 Corinthiens 4:14 :

Ce n'est pas pour vous faire honte que je vous écris cela, mais pour vous « nouthésier » comme mes enfants bien-aimés.

4. 1 Corinthiens 10:11, parlant de ce que rapporte l'Ancien Testament, l'apôtre écrit :

Ces choses sont arrivées (à nos pères ; cf. v.1) pour servir d'exemple (*tupikos* : typologiquement) et ont été écrites pour notre « nouthésie », à nous qui touchons à la fin des temps.

5. Ephésiens 6:4 :

Vous, pères, ne provoquez pas la colère de vos enfants, mais élevez-les dans l'éducation et la « nouthésie » du Seigneur.

6. Colossiens 1:28 :

C'est lui (le Christ) que nous annonçons en « nouthésiant » tout homme et en enseignant tout homme, en toute sagesse, afin de rendre tout homme accompli en Christ.

7. Colossiens 3:16 :

Que la parole du Christ habite en vous avec sa richesse ; instruisez-vous et « nouthésiez »-vous réciproquement, en toute sagesse, par des psaumes, des hymnes, des cantiques spirituels, chantant à Dieu, dans vos cœurs, votre reconnaissance.

8. 1 Thessaloniens 5:12 :

Nous vous demandons, frères, d'avoir de la considération pour ceux qui peinent parmi vous, qui vous dirigent dans le Seigneur, et qui vous « nouthésient ».

9. 1 Thessaloniens 5:14 :

Nous vous y exhortons, frères, « nouthésiez » ceux qui vivent dans le désordre ; encouragez ceux qui sont abattus ; soutenez les faibles ; usez de patience avec tous.

10. 2 Thessaloniens 3:14-15 :

Si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous disons par cette lettre, repérez-le, ne le fréquentez plus afin qu'il en ait honte. Toutefois,

ne le considérez pas comme un ennemi, mais « nouthésiez »-le comme un frère.

11. Tite 3:10 :

Après une première et une seconde « nouthésie », éloigne-toi (ou évite) l'homme hérétique.

2

Une lecture attentive des traductions, des dictionnaires et des commentaires bibliques montre que le champ sémantique que couvrent et jalonnent les mots *nouthesia* et *noutheteô* est si vaste qu'il doit être éclairé et précisé (au moins !) par les mots français :

Substantifs

admonestation, admonition, avertissement, avis, conseil, correction, éducation, aviser, enseignement, exhortation, instruction, observation, recommandation, réprimande, reproche, etc.

Verbes

admonester, aider, apaiser, avertir, blâmer, calmer, conseiller, corriger, diriger, éduquer, élever, encourager, enseigner, s'entretenir avec, exhorter, faire comprendre, former, instruire, interpellier, rappeler, remettre en mémoire, reprendre, réprimander, soutenir, etc.

Il est clair que traduire *nouthesia* et/ou *noutheteô* par tel ou tel mot français, au lieu de les transposer en les néologismes « nouthésie » et/ou « nouthésier », c'est opérer, en fait, une fallacieuse et inadmissible réduction de sens ; c'est trahir le sens en l'enfermant, au lieu de le laisser ouvert à toute son étendue, ou profondeur.

La plupart des traducteurs, semble-t-il – pour ne pas dire tous (ce serait à voir) – se sont crus tenus à la réduction de sens. Pour ne prendre, comme au hasard, que quatre exemples :

– la *Bible à la Colombe* (Segond révisée), si souvent excellente, a opéré la fermeture la plus nette en donnant, systématiquement, « avertissement » pour *nouthesia* et « avertir » pour *noutheteô* ;

- la *TOB* (traduction dite « œcuménique » de la Bible) traduit *nouthesia* par « avertissement », et *noutheteô* par « reprendre », « avertir », ou « instruire » ;
- *Martin* donne « instruction(s) », une fois au singulier et les autres fois au pluriel, pour *nouthesia*, et « avertir », « donner des avis », « instruire », « reprendre », pour *noutheteô* ;
- *Chouraqui* traduit *nouthesia* par « avertissement » ou « enseignement », et *noutheteô* par « exhorter », « admonester », « corriger », « avertir » ou « reprendre ».

Les traducteurs n'ayant pas osé employer les néologismes « nouthésie » et « nouthésier » (une note suffisamment développée donnant alors l'explication lexicale et motivée indispensable), il était inévitable que s'ensuive une trompeuse et regrettable réduction de sens.

Les meilleurs dictionnaires ne suffisent pas à nous faire assez avancer¹. Mais le *Kittel*, le *T.W.N.T.*², dans un article rédigé par J. Behm, est autrement intéressant et, sans aller assez loin, va dans la bonne direction. Il donne « exhortation », « instruction », « correction », « avertissement », pour *nouthesia* ; et pour *noutheteô*, « faire comprendre », « enseigner », « montrer ce qui ne va pas », « encourager », précisant cependant que c'est « en appeler à la conscience en vue d'un changement ». Il souligne aussi qu'une particularité de l'usage néo-testamentaire de *noutheteô*, c'est d'indiquer une tâche et fonction pastorale... Par l'admonition et la correction, il (l'apôtre, le prédicateur de l'Évangile, le conducteur d'Église) « cherche à détourner du mal et à établir le bien dans les cœurs ». J. Behm parle de « cure d'âme par le moyen d'une exhortation infatigable en vue de corriger et d'amender (Actes 20:3) ». Il note encore que, dans la famille, le père, et, dans l'Église, l'apôtre, le pasteur, doivent reprendre leurs « enfants » ; cf. I Corinthiens 4:14ss. Les conducteurs d'Église doivent admonester et corriger (I Thessaloniens 5:12), et les membres de la communauté doivent agir de même entre eux.

Dans les questions de vocabulaire, et particulièrement quand il s'agit de mettre et d'appliquer dans une autre langue

2. *Theologisches Wörterbuch zum Neuem Testament*, traduction anglaise.

l'hébreu de l'Ancien Testament et le grec du Nouveau, « les étudiants (les chercheurs) doivent apprendre cette précieuse leçon, à savoir que les dictionnaires sont des guides et non pas des autorités dogmatiques ; l'*usage* est toujours la clé ouvrant la compréhension d'un mot »³. De plus, parce qu'elle est normative en tant que Parole de Dieu, la Bible est pour elle-même le premier et le meilleur lexique à toujours consulter et re-consulter ; à plus forte raison quand il s'agit de mots tels qu'ils sont quasiment intraduisibles et qu'il faut se contenter de les transcrire (exemples : Paraclet, Eglise, baptême... et nouthésie !).

Dès octobre 1974, dans mes cours de Théologie pratique à la toute nouvelle Faculté réformée d'Aix-en-Provence, j'ai commencé à employer sept néologismes allant ensemble :

- la *nouthésie*, à la place de la « cure d'âme » ou de l'« entretien pastoral » (maintenant du « dialogue »),
- la *nouthétique*, science de la nouthésie,
- le verbe *nouthésier*,
- le *nouthésiste*, celui qui conduit une nouthésie,
- le *nouthésié*, celui que va aider une nouthésie,
- l'adjectif *nouthétique* (par exemple : la Bible est un livre nouthétique),
- l'adverbe *nouthétiquement*.

Ces néologismes servent à la fois

– *i*) à *spécifier* un aspect important du ministère chrétien tant par rapport à ses autres aspects que par rapport aux pratiques des *psy* contemporains (psychologues, psychiatres, psychanalystes) ;

– *ii*) à *unifier* un vocabulaire se rapportant à une même chose (si l'on dit « cure d'âme », par exemple, comment pourrait-on dire « curé » pour celui qu'on cherche à aider, et « curiste » pour celui qui conduit une cure d'âme ! ? !) ;

– *iii*) et surtout, nous le verrons, à *mieux comprendre*, selon l'Écriture sainte, *un besoin et une nécessité*, trop négligés aujourd'hui, de la vie chrétienne personnelle, familiale et ecclésiale.

3. Robert H. Countess, dans *Introduction à la nouvelle édition de BAPTIZO, Johannis Baptism*, de James W. Dale (1898), (Philipsburg, Presbyterian and Reformed, 1994).

L'idée originelle de ces néologismes n'est pas de moi. Je n'y suis venu qu'après lecture du livre dynamique et créatif de Jay E. Adams, *The Big Umbrella*⁴, où il est question, à plusieurs reprises, de *nouthesia* et où sont employés quelquefois les néologismes anglo-saxons que sont l'adjectif *nouthetic* et l'adverbe *nouthetically* (celui-ci, entre autres, dans la traduction de Colossiens 1:28).

3

Dans une approche de quelques-uns des onze passages indiqués au début de cet exposé⁵, il va nous être possible de mieux discerner le sens, dans leur usage paulinien, des mots grecs *nouthesia* et *noutheteô* et des néologismes français proposés.

A. Un premier point fondamental, c'est que le Dieu trinitaire, le Dieu Créateur et Sauveur, est le souverain « Nouthésiste » qui veut « nouthésier », et qui « nouthésie », tout homme par l'Écriture sainte. Avant même qu'ait été achevée la Bible (le Nouveau Testament est en train d'être écrit), l'apôtre Paul, parlant de ce que rapporte l'Ancien Testament, dit aux chrétiens de Corinthe :

Ces choses sont arrivées pour servir d'exemple et ont été écrites pour notre « nouthésie », à nous qui touchons à la fin des temps (*1 Corinthiens 10:11*).

Cette affirmation est à rapprocher de cet autre dire de saint Paul :

Toute Écriture est « soufflée de Dieu » (*theopneustos*) et utile pour enseigner, reprendre, corriger, éduquer dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli, équipé pour toute œuvre bonne (*2 Timothée 3:16-17*).

Le but de la « nouthésie » divine ne pourrait être mieux indiqué.

B. Si l'Écriture sainte est le lieu premier et normatif de « la nouthésie du Seigneur », l'Église a pour vocation d'être, pour ses membres d'abord et pour tout homme, le lieu second et conséquent de la « nouthésie ».

4. Philadelphie : Presbyterian and Reformed, 1973.

5. Le lecteur trouvera en italique les références des passages en question.

– *i*) La «nouthésie» s'exerce normalement et en priorité dans cette unité de base de l'Eglise qu'est la famille. En fait, tout au long de l'histoire révélée de l'Alliance de grâce, l'ancien (hébreu : *zāqén* ; grec : *presbuteros*) exerce une charge de direction-service tant dans la famille que dans l'Eglise (exemple : dans la Torah, Exode 3:16,18 ; Lévitique 4:15 ; Deutéronome 5:23 et 31:28 ; dans le Nouveau Testament, Actes 14:23 ; 20:17 ; 1 Timothée 3:4-5). L'apôtre Paul ordonne :

Enfants, obéissez à vos parents dans le Seigneur, car cela est juste. Honore ton père et ta mère – c'est le premier commandement auquel est jointe une promesse – afin que tu sois heureux et que tu vives longtemps sur la terre. Et vous, pères, ne provoquez pas la colère de vos enfants mais élevez-les dans l'éducation et la « nouthésie » du Seigneur (*Ephésiens 6:1-4*).

C'est ainsi que la famille chrétienne, au sein de l'Eglise, est le lieu normal d'apprentissage de la « nouthésie », particulièrement pour ceux qui deviendront les anciens (*presbuteroi*) des Eglises, leurs évêques (*episkopoi* : ceux qui surveillent, veillent sur), leurs pasteurs (*poiménès* : bergers ; cf. 1 Timothée 3:1-5 ; Tite 1:5-9). C'est dans leurs familles que les fidèles apprendront à devenir « capables de se 'nouthésier' les uns les autres » (*Romains 15:14*). L'union du mari et de la femme n'est-elle pas appelée à être une icône vivante de l'union du Christ et de l'Eglise ? En l'Eglise, notre Mère (*Galates 4:25*), ne sommes-nous pas enfants de Dieu (*Jean 1:12*), frères et sœurs (*Matthieu 12:50*) du Frère aîné (*Hébreux 2:10-14*) ? Dieu n'est-il pas le Père dont toute famille (*patria*), dans les cieux et sur la terre, tire son nom (*Ephésiens 3:15*) ? Ainsi la « nouthésie » familiale, des parents aux enfants, mais aussi, bientôt, entre enfants, et même, en certains cas, des enfants aux parents, est *ipso facto* d'importance pour la vie ecclésiale, comme, réciproquement, la «nouthésie» ecclésiale l'est pour la vie familiale.

– *ii*) A partir des familles composées de personnes diverses ayant chacune sa place et sa responsabilité particulières, la « nouthésie » s'étend à toute la communauté ecclésiale composée de multiples familles (au sens restreint ; comme au sens

néo-testamentaire de « maisons » – *oïkoï* – ; comme au sens large, plus large encore, de groupes de personnes ayant des caractères communs ; cf. les « veuves », dans le Nouveau Testament, par exemple : 1 Timothée 5:3-16). Ecrivant aux chrétiens de Rome, saint Paul dit :

Pour ce qui vous concerne, mes frères, je suis moi-même persuadé que vous êtes pleins de bonté, remplis de toute connaissance et capables de vous « nouthésier » les uns les autres (*Romains 15:14*).

Un peu plus haut, l'apôtre avait dit :

Nous qui sommes forts, nous devons porter les faiblesses de ceux qui ne le sont pas et ne pas nous complaire à nous-mêmes ; chacun de nous doit complaire au prochain, en vue du bien, pour construire (versets 1 et 2). Et encore : Accueillez-vous donc les uns les autres, comme le Christ vous a accueillis pour la gloire de Dieu (verset 7).

Les « forts » ne le sont pas toujours ! et les « faibles » peuvent devenir « forts » ! Aussi faut-il, avec bonté et sagesse, toujours user de « patience persévérante » (*upomonê*) ; cf. versets 4 et 5.

– *iii*) S'il est une « nouthésie générale », laquelle, dans la famille comme dans l'Eglise, est l'affaire, et de la responsabilité de tous, il est aussi une « nouthésie particulière » imposée par le Seigneur aux hommes appelés à conduire l'Eglise et qui, pour cela, ne doivent pas négliger le « don de la grâce », le charisme (*charisma*), qui leur a été accordé lors de l'imposition des mains du *presbuterion*, du conseil des anciens (1 Timothée 4:11 à 5:1). Saint Paul donne aux conducteurs d'Eglise, sur le point de la « nouthésie », cette exhortation précise :

Prenez garde à vous-mêmes et à tout le troupeau (*poïmnion*) sur lequel l'Esprit Saint vous a établis gardiens (évêques, *episkopoi*) pour paître (*poïmaïnein*) l'Eglise de Dieu qu'il s'est acquise par son propre sang... Veillez, vous rappelant que, nuit et jour, pendant trois ans, je n'ai pas cessé, dans les larmes, de « nouthésier » chacun de vous (*Actes 20:28 et 31*).

Ainsi, à l'exemple de saint Paul qui, pendant trois ans, fut à la fois apôtre et pasteur dans l'Eglise d'Ephèse, les pasteurs

ont-ils le devoir de pratiquer, dans leur service de la Parole de Dieu, avec l'étude biblique et la catéchèse, puisqu'ils sont enseignants (Ephésiens 4:11), et de pair avec la prédication, cette « nouthésie » qui, loin d'être seulement « avertissement », comme disent la plupart des traductions réductrices, est une rencontre personnelle au cours de laquelle, avec la bonté et la sagesse reçues du Seigneur, le « nouthésiste », avec larmes parfois, va devoir, dans la fidélité à la Parole de Dieu, « reprendre ceux qui vivent dans le désordre, encourager ceux qui sont abattus, soutenir les faibles, user de patience avec tous » (1 Thessaloniens 5:12-14).

4

Ces mêmes versets où se trouvent les mots *nouthesia* (« nouthésie ») ou *noutheteô* (« nouthésier ») indiquent et précisent encore plusieurs choses.

A. Revenons à *Colossiens 1:28*, particulièrement significatif :

C'est lui (le Christ) que nous annonçons en « nouthésiant » tout homme et en enseignant tout homme, en toute sagesse, afin de rendre tout homme accompli en Christ.

N'oublions ni le contexte immédiat - l'ensemble de Colossiens - ni l'ensemble du contexte biblique.

– *i*) Dans la « nouthésie », comme dans la prédication, la catéchèse ou l'évangélisation, il s'agit d'*annoncer le Christ* : le Christ « mystère de Dieu », le Christ « en qui sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la connaissance » (2:2-3), le Christ tout ensemble « Créateur » (1:15-20), « Seigneur » (2:6-10) et « Sauveur » (1:12-14, 21-22 ; 2:11-15 ; 3:1-15). La « nouthésie » doit tout rapporter et ramener au Christ.

– *ii*) La « nouthésie », exercée d'abord dans la famille et l'Eglise chrétiennes, doit être étendue à tout homme (*panta anthrôpon*). Ce n'est pas pour rien que ces mêmes deux mots se trouvent à trois reprises dans ce seul verset (1:28). C'est au reste une constante du Nouveau Testament : Dieu ordonne aux siens, à son Eglise en la personne de chacun de ses membres d'annoncer le Christ, toujours et partout, à tout

homme, sans distinction. Cet ordre doit être obéi avec l'ardent désir et la fidèle prière que cette annonce soit reçue et positivement acceptée.

Conduisez-vous avec sagesse envers ceux du dehors (les non-chrétiens) ; saisissez l'occasion ; que votre parole soit toujours bienveillante, assaisonnée de sel (= avec une pointe de sel !), afin que vous sachiez comment vous devez répondre à chacun (4:6).

La « nouthésie », ici, se confond avec l'apologie (*apologia*) et le témoignage (cf. « Sanctifiez dans vos cœurs le Christ qui est Seigneur. Soyez toujours prêts pour l'apologie devant quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous. » (1 Pierre 3:15-16).

– *iii*) La « nouthésie » ne peut être mise en œuvre qu'en toute sagesse (1:28). Saint Paul dit aussi qu'on ne peut la conduire qu'en étant « rempli de toute connaissance » (*Romains 15:14*) ; ailleurs encore, l'apôtre exhorte :

Que la parole du Christ habite en vous avec sa richesse ; instruisez-vous et « nouthésiez »-vous réciproquement en toute sagesse (*Colossiens 3:16*).

Le rapport entre connaissance (*pâsa gnôsis* = toute connaissance) et sagesse (*pâsa sophia* = toute sagesse) est analogue au rapport entre la Parole de Dieu (Loi-Evangile, Evangile-Loi) et sa fidèle application. Si le donné révélé, la Parole de Dieu qu'est la Sainte Ecriture, ne change pas, d'un « i » et même d'un point sur le « i », au dire de Jésus lui-même (*Matthieu 5:17-19*), l'Esprit Saint assiste l'Eglise et, en l'Eglise, les chrétiens pour l'application fidèle, et toujours neuve, de la Parole en des situations historiques et personnelles changeantes et multiples. La connaissance nécessaire de la Parole ne suffit pas ; il faut aussi la sagesse, nécessaire elle aussi, pour discerner, selon la perspective biblique, normative bien sûr, la perspective situationnelle contextuelle et la perspective personnelle existentielle. Dieu veut que les siens appliquent fidèlement sa parole à leur propre situation : n'est-il pas le Seigneur qui régit souverainement, tant par sa grâce que par ses jugements, le monde qu'il a créé et l'histoire qu'il conduit ? Dieu veut pareillement que les siens, en apprenant à se connaître, apprennent aussi à connaître les autres, tous

« images de Dieu », et tous « singuliers » cependant : connaître Dieu, se connaître soi-même et connaître le prochain (ou « aimer Dieu et aimer le prochain comme soi-même ») vont inévitablement ensemble. 1 Chroniques 12:33 parle, de manière spéciale, « des fils d'Issacar » qui, au temps de David, « avaient l'intelligence du discernement des temps pour savoir ce que devait faire Israël ». Dieu leur avait donné la sagesse, cette sagesse que demanderait Salomon en priant : « Accorde-moi maintenant la sagesse et la connaissance afin que je sache me conduire à la tête de ce peuple ! » (2 Chroniques 1:10).

Ainsi la *Lectio divina* (méditation quotidienne de l'Écriture, avec l'aide des commentaires des Pères, des Docteurs et des Réformateurs de l'Église) et la prière constante pour demander au Seigneur la sagesse sont-elles indispensables au « nouthésiste ». L'habitation en lui de la Parole du Christ avec sa richesse peut, seule, rendre le « nouthésiste » capable de « nouthésier » le frère ou le prochain.

B. Plusieurs détails des versets que nous considérons démontrent clairement que la « nouthésie », demandée par Dieu comme une obéissance tant aux membres de l'Église qu'à leurs pasteurs, réclame l'ouverture de leurs cœurs aux besoins et aux nécessités des autres quand même ces autres n'en auraient guère ou pas conscience. Voici ces détails :

- en *Actes 20:31*, l'apôtre Paul dit aux anciens d'Ephèse qu'il a « nouthésié » avec larmes chacun d'entre eux ;
- en *Romains 15:14*, il dit qu'il faut être *plein de bonté* pour être capable de « nouthésier » ;
- en *1 Corinthiens 4:14*, il s'adresse aux chrétiens de Corinthe qu'il veut, par sa lettre, « nouthésier », comme à *ses enfants bien-aimés* ;
- en *1 Thessaloniens 5:12*, il parle de ceux qui conduisent l'Église et en « nouthésient » les membres comme d'hommes qui *peinent*, se fatiguent, pour ceux dont ils ont la charge ;
- l'*upomoné* (la patience persévérante), dont saint Paul, en *1 Thessaloniens 5:14*, dit que tout « nouthésiste » doit user, n'est-elle pas la force qui rassemble et rend parfaits la foi en la puissance de la grâce de Dieu, l'amour et l'espérance qui ouvrent

le cœur du « nouthésiste » en ce qui concerne celui qui doit être « nouthésié » ?

En fait, tout « nouthésiste », parce qu'il compte sur Dieu, espère de tout cœur un changement en celui qu'il « nouthésie ». Pour en rester à ce que dit ce verset (*1 Thésaloniciens 5:14*), celui qui vit dans le désordre ne va-t-il pas se ranger à l'ordre de Dieu ? celui qui est abattu, ne va-t-il pas se redresser enfin et faire face ? celui qui est faible, ne va-t-il pas enfin être revêtu de force ? Le pouvoir de l'Esprit Saint œuvrant par la Parole de vérité est la réalité vraie et efficace sur laquelle l'Eglise, ses pasteurs et ses fidèles s'appuient dans le ministère « nouthétique » qui leur est confié et qu'ils doivent reprendre après l'avoir trop longtemps et/ou trop souvent abandonné. Les pasteurs, aujourd'hui, ont sur ce point à donner l'exemple.

C. Le *Bailly* donnait encore, pour le verbe grec *noutheteô* la traduction « calmer », « apaiser » (quelqu'un par des chants). Il est intéressant de noter que l'apôtre Paul écrit :

Instruisez-vous et « nouthésiez »-vous réciproquement, en toute sagesse, par des psaumes, des hymnes, des cantiques spirituels, chantant à Dieu, dans vos cœurs, votre reconnaissance (*Colossiens 3:16, cf. Ephésiens 5:18-20*).

La « nouthésie » peut employer jusqu'à la musique et au chant : c'est dire que ses moyens sont bien divers. Depuis son invention par Jubal, fils de Lamech, qui fut « l'ancêtre de tous ceux qui jouent de la harpe et du chalumeau » (*Genèse 4:21*), la musique n'a cessé d'accompagner les peines et les joies des hommes : les peines, pour les adoucir ; les joies, pour les exhaler. Lorsque Saül était rudement éprouvé, « David prenait la harpe et en jouait ; Saül respirait plus à l'aise, se trouvait mieux, et le mauvais esprit s'écartait de lui » (*1 Samuel 16:23*).

L'importance spirituelle du psautier biblique « soufflé de Dieu » est capitale pour la « nouthésie » de l'Eglise et des hommes. Si cette importance est, apparemment et en partie, gardée dans certaines communautés catholiques-romaines, luthériennes, anglicanes et épiscopales, elle semble avoir été de plus en plus oubliée, sinon perdue, dans la plupart des com-

munautés réformées et évangéliques. En fait, il est indispensable, pour la reconstruction de l'Eglise, que le psautier biblique retrouve sa place, essentielle, dans la vie familiale et ecclésiale ; à condition que les cent cinquante Psaumes soient chantés dans le total respect de leur structure et de leurs paroles. Aux Psaumes bibliques, il faut, selon saint Paul, ajouter les hymnes bibliques, « soufflés de Dieu » eux aussi, comme, par exemple, le cantique de Moïse dans l'Ancien Testament (Exode 15:1-19) et les cantiques de la Vierge Marie et de Zacharie dans le Nouveau (Luc 1:46-55 et 68-79). Quant aux « cantiques spirituels » dont parlent *Colossiens 3:16* et *Ephésiens 5:19*, il faudrait en retrouver le bon et solide usage en reformant la plupart des recueils des Eglises ; dans ces recueils actuels, les paroles, pour ne pas parler de la musique, sont parfois carrément infidèles à l'Esprit Saint s'exprimant normativement par la sainte Ecriture, et enseignent alors de désolantes hérésies, si j'ose dire, « dé-nouthésiantes ».

D. La « nouthésie » peut conduire, ou devrait conduire, parfois, à des ruptures ou exclusions nécessaires, mais qu'il faut toujours espérer provisoires. C'est ce qu'affirment les deux derniers versets que nous examinons :

Si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous disons par cette lettre, répérez-le, ne le fréquentez plus afin qu'il en ait honte. Toutefois, ne le considérez pas comme un ennemi, mais « nouthésiez »-le comme un frère (*2 Thessaloniens 3:14-15*).

Après une première et une seconde « nouthésie », éloigne de toi (ou évite) l'homme hérétique » (*Tite 3:10*).

Ces deux versets pauliniens sont à rapprocher de l'enseignement de Jésus donné en Matthieu 18:15-18 et de plusieurs autres paroles de saint Paul (1 Corinthiens 5 ; 2 Corinthiens 2:5-11 ; Galates 6:1) auxquels je renvoie le lecteur. Rappelons, ici, en fidélité à ces textes, que la dominante « nouthétique » doit toujours être faite de foi en Dieu et d'amour et d'espérance pour le « nouthésié ». La lecture des deux derniers des onze versets considérés dans cet exposé suffirait, en outre, à démontrer que la « nouthésie » n'est pas seulement « avertissement » ou « exhortation », mais une rencontre, un entretien, une confrontation de personnes où le

« nouthésiste », surtout s'il est pasteur ordonné, ne doit pas craindre d'être directif, selon la Parole de Dieu qu'il sert et qui a ces deux côtés toujours inséparables et associés l'un à l'autre : la Loi et l'Évangile, l'Évangile et la Loi, qui doivent être, ensemble, fidèlement appliqués à la situation⁶.

I N D E X

(1950-1995)

de LA REVUE REFORMÉE

vient de paraître !

70 F franco. CCP : LRR, Marseille 7370 39 U

6. Il doit être bien entendu que ces quelques pages ne sont qu'une introduction lexicale à cette *nouthesia* dont parle l'apôtre des nations. C'est à cette partie de la théologie pratique et/ou pastorale qu'est la « nouthétique » qu'il appartient de décrire cet aspect particulier de l'annonce de la Parole de Dieu qu'est, ou devrait être, la « nouthésie ». A la gloire de Dieu. Pour notre temps. Dans la fidélité à la seule Parole et à toute la Parole : Loi-Évangile ; Évangile-Loi.

PLURALISME OU...?

LES ÉGLISES EN QUESTIONS

Paul WELLS *

A quelle sorte d'Eglise appartenez-vous ? Est-ce vraiment le genre d'Eglise dont vous voudriez être membre ? Les schémas suivants vous permettront, nous l'espérons, d'évaluer la « performance » de votre Eglise par rapport à l'enseignement biblique.

Pour ceux qui veulent être disciples de Jésus-Christ, ces questions en cachent une autre : « Quel genre d'Eglise Jésus et les apôtres *ont-ils voulu* ? »

Dans le protestantisme contemporain, les « grandes Eglises » sont devenues, et se disent, *pluralistes*. Elles en sont fières. Quel est le sens du terme *pluraliste* ? Il signifie que la *Déclaration de foi* de l'Eglise, si elle se réfère de façon plus ou moins explicite à l'enseignement de la Bible, n'appelle qu'une adhésion à « l'esprit » de ses propositions. Chacun, dans l'Eglise, est libre de la recevoir, ainsi que le texte de l'Écriture Sainte, comme il lui convient, ou à sa manière.

Ainsi, en dehors d'une simple « référence à » l'Écriture ou au Christ, il n'existe, dans les Eglises pluralistes, aucune norme objective commune fondée sur l'enseignement de la

* Paul Wells est professeur de théologie systématique à la Faculté libre de théologie réformée d'Aix-en-Provence et éditeur de *La Revue Réformée*.

Bible reconnue pour ce qu'elle est et ce qu'elle affirme être, à savoir la Parole écrite de Dieu.

Cette absence de norme, qui autorise, en théorie comme en pratique, la prédication et le témoignage de l'Eglise à être diversifiés jusqu'à la contradiction, n'est pas considérée comme un obstacle à l'unité. Bien au contraire, l'unité visible de l'Eglise est érigée en *dogme* qui, lui, s'impose objectivement à tous.

Le pluralisme, comme nous allons le voir, se distingue de la pluralité, cet ensemble d'éléments complémentaires dans l'expression de la foi, qui s'observe aussi bien dans la Bible que, tout au long de l'histoire chrétienne, dans les confessions de foi communes à tous les chrétiens comme dans celles de la Réforme...

Les Eglises, en devenant pluralistes, même de façon limitée, ne font pas un progrès. Contrairement à l'apparence d'ouverture qu'elles souhaitent se donner, elles s'obligent plutôt à l'intolérance vis-à-vis de certains - essentiellement les « évangéliques » – et, peu à peu, par la force des choses, à l'exclusion... ne serait-ce que *psychologique*, comme en témoignent, bien souvent, le silence observé par beaucoup de leurs membres, ou les départs discrets... nombreux parfois.

Voici quelques éléments de réflexion sur la nature des Eglises pluralistes et confessantes, comparés à ceux de l'Eglise présentée dans la Bible. Le tableau ci-après ne correspond à aucune Eglise réelle. Il est destiné à aider à trouver la réponse à la question : *quel esprit anime l'Eglise ou l'Union d'Eglises dont je suis membre?* Où se trouvent les « aiguillages » qui font qu'une Eglise va dans une direction plutôt que dans une autre ? Comment les discerner ?

*

* *

I. COMMENT UNE ÉGLISE DEVIENT PLURALISTE

| <u>L'ÉGLISE PLURALISTE</u> | <u>CE QUE DIT LA BIBLE</u> | <u>L'ÉGLISE CONFESSANTE</u> |
|--|---|---|
| 1. L'Église ne doit pas rester tournée vers le passé : il faut la <i>moderniser</i> . | « N'aimez pas le monde, ni ce qui est dans le monde. » (1 Jn 2:15) | Il faut tout tester et retenir ce qui est <i>conforme</i> à la Bible. |
| 2. Il faut être ouvert au monde et à ses <i>progrès</i> . Notre idée de la vérité progresse aussi. | « Le monde passe... celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement » (1 Jn 2:17) | Le monde ne progresse pas spirituellement. <i>L'autorité</i> est la Parole de Dieu, non le monde. |
| 3. Il faut rendre l'Évangile acceptable en <i>l'adaptant</i> à la culture présente. | « La parole de la croix est folie pour ceux qui périssent. » (1 Co 1:18) | Un « évangile » qui ne scandalise pas n'est plus l'Évangile biblique. |

II. LE PLURALISME : QUELLE VÉRITÉ ?

| <u>L'ÉGLISE PLURALISTE</u> | <u>CE QUE DIT LA BIBLE</u> | <u>L'ÉGLISE CONFESSANTE</u> |
|--|--|---|
| 1. La vérité n'est pas objectivement révélée une fois pour toutes ; elle est à <i>découvrir</i> . | « Sanctifiez-les par la vérité... Ta parole est la vérité. » (Jn 17:17) | La vérité est <i>connaissable</i> de façon suffisante; la vocation de l'Église est de la dire clairement. |
| 2. Cette vérité est <i>subjective</i> ; elle est « vérité pour moi. » | « Ce disciple témoigne de ces choses... son témoignage est vrai. » (Jn 21:24) | Dieu se porte témoignage à Lui-même dans la Bible : l'Esprit nous assure de cette vérité réelle. |
| 3. La Bible est <i>humaine</i> et ses affirmations ne sont pas universelles ; elle témoigne de spiritualités d'époques éloignées. | « Toute chair est comme l'herbe... mais la parole de Dieu demeure éternellement. » (1 P 1:23) | La Bible est divine et humaine ; Dieu, son auteur ultime, l'a destinée aux hommes de tous les temps et de toutes les cultures. |
| 4. L'Église interprète la Bible à la lumière des valeurs actuelles, afin de la <i>contextualiser</i> et d'en retenir ce qui est acceptable. | « Jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, pas un seul trait de lettre de la loi ne passera. » (Mt 5:18). | L' <i>application</i> du message de la Bible doit être conforme à son sens profond, et ne pas le contredire. |
| 5. « Toute Église.. devrait être pluraliste pour la simple raison que <i>personne ne peut dire exactement ce qu'est l'Évangile.</i> » | « L'Esprit vous guidera dans toute la vérité. » « La vérité vous rendra libres. » (Jn 16:13 ; 8:32) | La vérité que nous connaissons est celle que les chrétiens ont toujours confessée. Nier la divine inspiration de la Bible, c'est ignorer le Christ. |
| 6. <i>Comme... si... ne... pas</i> Limiter la portée de la vérité par l'expression « à mon sens », c'est s'obliger à agir « comme si on ne la connaissait pas » ; c'est <i>tout relativiser</i> . | « Nous savons que nous sommes de Dieu... que le Fils est venu... C'est lui le Dieu... » (1 Jn 5:20) | Dieu nous dit comment nous devons recevoir SA vérité. Pas nous. |

III. COMMENT VIT UNE ÉGLISE PLURALISTE

| L'ÉGLISE PLURALISTE | CE QUE DIT LA BIBLE | L'ÉGLISE CONFESSANTE |
|---|---|--|
| 1. Le pluralisme est une <i>idéologie</i> dont le principe de base est le relativisme, qui n'accorde aucune prééminence à l'une ou l'autre « vérité ». | « Il y a un seul corps et un seul Esprit... un seul Seigneur, une seule foi... » (Ep 4:4) | La vérité de la Bible fonde l'unité de l'Église ; en dehors, d'elle, pas d' <i>unité en Christ</i> . |
| 2. Le pluralisme est <i>exclusif</i> ; ainsi, les « évangeliques » dans les Églises pluralistes doivent acquiescer en pratique (sinon en principe), se taire, ou partir. | « Il y a des gens qui vous troublent et veulent pervertir l'Évangile du Christ. » (Ga 1:6,7) | La fidélité à Jésus-Christ, le <i>seul</i> chemin, doit toujours venir <i>avant</i> la fidélité à l'Église. L'obligation des fidèles est de se désolidariser de groupes qui renient la foi biblique. (2 Jn 10) |
| 3. Malgré l'apparence, la Bible joue un rôle simplement marginal dans ces Églises. On s'y « réfère » beaucoup, mais on s'y <i>soumet</i> de moins en moins à cause du statut qui lui est reconnu. | « Il viendra un temps où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine. » (2 Tm 4:1-3) | Jésus-Christ est honoré si l'Église lui est soumise et si elle observe, dans toutes ses activités, la révélation écrite que Dieu lui a laissée. |
| 4. Un <i>écart s'établit</i> entre ce que dit la Bible et ce qu'enseigne l'Église. | « Si quelqu'un vous annonce un Évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème. » (Ga 1:8,9) | L'Église est édiflée <i>en Christ</i> de façon authentique là où l'Évangile est annoncé dans sa plénitude, sans restriction, et selon l'analogie de la foi. |
| 5. La pratique de la sainteté, à laquelle invite la Bible pratiquement, tend à se transformer en <i>valeurs humanistes</i> afin que l'Église soit <i>politiquement correcte</i> . Les <i>compromis</i> sont importants. | « Si vous êtes ressuscités avec Christ, cherchez les choses qui sont en haut. » (Col 3:1-17) | La loi de Dieu occupe une place centrale dans la prédication de l'Église et dans la vie des chrétiens selon le principe : « l'amour de Dieu consiste à garder ses commandements ». (1 Jn 5:3) |
| 6. Le culte est caractérisé par un <i>formalisme sans vie</i> . L'ambiguïté règne (sauf là où on devient charismatique) | « Tu as le renom d'être vivant mais tu es mort. » (Ap 3:1) | Si une Église est fondée sur l'autorité de la Parole, et si ses membres sont conséquents, la <i>présence</i> de l'Esprit est constamment recherchée. |
| 7. Ces Églises sont très hiérarchisées avec un « appareil » qui, à son corps défendant, est autoritaire. | « Ils se donneront maîtres sur maîtres et ils se détourneront de la vérité vers des fables. » (2 Tm 4:3,4) | « Ni l'ancienneté... ni le grand nombre... ni la <i>sagesse humaine</i> ... ne peuvent être opposés à l'Écriture sainte. » (La Rochelle, 5) |
| 8. La distinction entre l'Église et le monde est gommée. Le protestantisme n'est que sociologique. | « Quelle communion entre la lumière et les ténèbres ? » (2 Co 6:14-18) | La foi est la condition de l'appartenance à Christ. La <i>régénération</i> par l'Esprit définit ce qu'est un chrétien. L'adhésion formelle à l'Église suit la confession de foi. |

| L'ÉGLISE PLURALISTE | CE QUE DIT LA BIBLE | L'ÉGLISE CONFESSANTE |
|--|--|--|
| <p>9. Ces Églises administrent les sacrements et confirment souvent des « membres » sociologiques, sans vérifier la foi de ceux qui demandent à y entrer (<i>présupposé : tous sont sauvés</i>).</p> | <p>« A leurs fruits vous les reconnaîtrez. » (Mt 7:19,20; cf. Ps 1)</p> | <p>Une Église qui vit en alliance avec le Seigneur, si elle prêche la Parole et administre les sacrements droitement, est appelée à exercer <i>une discipline</i>. Sans cela, elle perd sa spécificité.</p> |
| <p>10. Beaucoup souffrent de <i>l'ambiguïté</i> et du <i>relativisme</i> qui prévalent dans ces Églises. Il arrive qu'ils soient critiqués à cause de leur désaccord.</p> | <p>« Quand vous souffririez heureux seriez-vous ! » (1 P 3:13-17)</p> | <p>Nous sommes appelés à marcher <i>dans la lumière</i>, en pensées, paroles et actes, sans dureté ni rigidité.</p> |
| <p>11. <i>L'autosatisfaction</i> caractérise souvent les tenants du pluralisme, qui l'assimilent à la tolérance et, de ce fait, ne peuvent pas la mettre en question.</p> | <p>« Souviens-toi d'où tu es tombé et repens-toi... sinon j'écarterai ton chandelier. » (Ap 2:5)</p> | <p>Calvin dit que le repentir accompagne la foi tout au long de la vie. L'Église devrait vivre ainsi. Si une Église devient infidèle en parole ou en pratique elle est <i>en situation de schisme</i> par rapport à la vraie Église.</p> |

IV. QUE DEVIENNENT LES ÉGLISES PLURALISTES ?

| L'ÉGLISE PLURALISTE | CE QUE DIT LA BIBLE | L'ÉGLISE CONFESSANTE |
|--|--|---|
| <p>1. Le pluralisme est une démarche qui conduit à la <i>fausse doctrine, la confusion et la langue de bois</i>. L'Église pluraliste ne peut qu'aller de concession en concession.</p> | <p>« Gardez-vous des idoles ... » (1 Jn 5:21) « Ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité pour être sauvés. Aussi Dieu leur envoie une puissance d'égarement pour qu'ils croient au mensonge. » (2 Th 2:10,11)</p> | <p><i>Les grands principes</i> de la Réforme nous guident : la grâce seule, la foi seule, l'Écriture seule, la gloire de Dieu seule. L'Église confessante devrait se réformer constamment de cette façon.</p> |
| <p>2. Il y a peu de conversions, car l'évangélisation est contraire au principe de base relativiste et universaliste.</p> | <p>« Quelques hommes n'ont pas souillé leurs vêtements; ils marcheront avec moi... je confesserai leur nom devant mon Père. » (Ap 3:4,5)</p> | <p>Seul <i>un grand renouveau</i> de la foi biblique, en Occident, peut nous délivrer de la misère spirituelle que nous connaissons. Le pluralisme est la mort de l'Église.</p> |
| <p>3. Les Églises pluralistes, à l'éthique relativiste, témoignent d'une « foi » sans originalité vitale, qui n'est pas <i>une interpellation</i> pour nos contemporains.</p> | <p>« Si nous disons que nous sommes en communion avec lui et que nous marchions dans es ténébres, nous mentons et nous ne pratiquons pas la vérité. » (1 Jn 1:6)</p> | <p>L'Église confessante annonce clairement comment <i>passer de la mort à la vie</i> par la foi en Christ et comment <i>vivre en chrétien</i> dans le monde d'aujourd'hui.</p> |
| <p>4. Sur le plan éthique, <i>tout passe</i>, y compris les comportements les plus éloignés de l'Évangile.</p> | <p>« Si le sel devient fade... il n'est plus bon qu'à être jeté dehors... » (Mt 5:13)</p> | <p>Attention à notre manière de marcher, car autrement l'Église devient objet de déplaisir pour son Seigneur.</p> |

Conclusion

Une des particularités bien malheureuses de notre temps est l'ambiguïté du langage : on ne le soulignera jamais trop. Les mêmes mots ont souvent des sens fort différents. C'est ainsi que les discours des uns et des autres se ressemblent tout en rendant compte de convictions dissemblables. Des Eglises qui s'affirment « pluralistes » se disent également « confesantes » et des Eglises qui se qualifient « d'évangéliques » ne le sont plus autant qu'elles le prétendent. Faire preuve de discernement est, aujourd'hui, plus nécessaire et important que jamais !

La seule espérance pour les Eglises est un retour à une prédication fidèle, grâce à une onction du Saint-Esprit, de la Parole vivante et efficace de Dieu. Telle doit être la requête présente dans toutes nos prières.

AUX ÉDITIONS KERYGMA

33, av. Jules Ferry, 13100 Aix-en-Provence,
CCP : Marseille 2820 74 S

1°) *Brochures*

- **A propos de l'homosexualité**
(R. Barilier, W. Edgar, C. Rouvière) : 25 F franco.
- **A propos du SIDA**
(J. Ceccaldi, W. Edgar, P. Wells) : 25 F franco.
- **Calvin ou Luther : faut-il choisir ?**
(J. Cadier, A. Greiner) : 30 F franco.
Les trois brochures : 75 F franco.

2°) *Prédications du pasteur Pierre Marcel,* **en 4 cassettes :**

- N° 1) *Le mystère de Dieu* (50 F franco).
- N° 2) *Christ a été tenté comme nous en toutes choses* (50F franco).
- N° 3) *Ne nous soumet pas à la tentation* (50 F franco).
- N° 4) *Le but et le chemin* (50 F franco).

La série des quatre cassettes : 175 F franco

MÉDITATION BIBLIQUE

JÉSUS LAVE LES PIEDS DE SES DISCIPLES

Pierre MARCEL *

« Pendant le souper... Jésus se leva de table et il se mit à laver les pieds de ses disciples. » (Jn 13:2,4,5)

Dans l'Évangile selon saint Jean, le récit de Jésus lavant les pieds de ses disciples introduit la Passion de notre Seigneur. L'heure de la mort du Christ approche. Dès le chapitre précédent, Jésus l'avait affirmé :

« L'heure est venue où le Fils de l'homme doit être glorifié. En vérité, en vérité, je vous le déclare, si le grain de froment ne meurt après être tombé dans la terre, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit (...). Maintenant, mon âme est troublée ; et que dirai-je ?... Père, délivre-moi de cette heure ?... Mais c'est précisément pour cette heure que je suis venu ! Père, glorifie Ton Nom ! – Alors, il vint une voix du ciel qui dit : « Je l'ai glorifié, et je le glorifierai encore. » (Jn 12:23-24, 27-28)

Jésus sait que la fête de la Pâque commencera par sa mort. Il sait aussi quel doit être le sens, la portée de sa mort. C'est

* Pierre Marcel (1910-1992), fondateur de *La Revue Réformée*, était pasteur de l'ERF.

pourquoi au cours de ce dernier repas, « avant la fête de Pâque », Jésus veut éveiller ses disciples au sens de cette mort, et commencer à leur expliquer comment il est « l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde » (Jn 1:29).

Saint Jean résume la signification de cette heure de la mort de Jésus en quatre petites phrases qui seront expliquées dans les chapitres suivants, car le récit du lavage des pieds est *la clé de tout ce qui suit* :

1. Jésus sait que l'heure est venue pour lui de passer de ce monde au Père (13:1).
2. Il sait que le Père lui a remis toutes choses entre les mains (13:3).
3. Il sait qu'il est venu de Dieu (13:3).
4. Il sait, enfin, qu'il s'en va à Dieu (13:3).

C'est pourquoi « Jésus, qui avait aimé les siens dans le monde, met un comble à son amour pour eux » (13:1).

La mort de Jésus est donc le retour de l'envoyé de Dieu à son Père qui est dans les cieux, de Celui à qui il avait remis toutes choses (3:34-35), toute la puissance et efficacité du salut. Mais cette mort n'est pas simplement le « retour » auprès du Père : en elle-même, elle est une fin ; elle est l'acte final et complet de l'amour du Fils de Dieu pour ceux qu'il a rassemblés du milieu du monde, pour « les siens ». Le ministère de l'amour de Dieu trouve sa complète expression, son achèvement, sa perfection, dans la mort de son Fils pour le salut du monde. Cette mort est une heure de *gloire* !

Jésus dit à Nicodème :

« De même que Moïse éleva le serpent dans le désert, de même il faut que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle. Car Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. » (3:14-16)

L'affirmation que Jésus aima les siens « jusqu'à la fin » ne veut pas dire jusqu'au terme de sa vie terrestre, mais qu'il les aima complètement, qu'il mit le comble à son amour pour eux, au-delà de ce qui est pensable, jusqu'à en mourir. Et par là, le Nom de Dieu est *glorifié* !

On interprète d'ordinaire le lavage des pieds comme une simple leçon d'humilité : Jésus mettrait l'accent sur une vérité morale par un exemple concret. Il est vrai que ce récit comporte une telle leçon ; mais, pour Jean, c'est toute la vie de l'Eglise chrétienne qui dépend de la manifestation de l'amour de Dieu dans la mort du Messie. La purification des péchés, l'affection mutuelle qui lie les uns aux autres les disciples du Christ sont fondées sur le fait historique de l'obéissance totale de Jésus à la volonté de son Père, sur son humiliation jusqu'à la mort. Jean nous montre le Jésus de l'histoire, sa vie, sa mort, sa résurrection, car c'est sur elles que repose la véritable compréhension spirituelle de la nature de l'Eglise. L'alliance nouvelle dans le sang du Christ, manifestation de l'amour de Dieu *dans* une vie humaine, est historiquement conditionnée par l'abaissement de Jésus jusqu'à la mort. Tel est le sens du lavage des pieds. Cet événement n'est pas un acte isolé en vue d'un exemple purement moral : il est fondé sur la mort du Christ et a pour but de l'expliquer. C'est la première fois que, dans cet Evangile, la vie et la mort du Christ sont placées sous le signe de son amour pour les siens. C'est un secret dont la pleine révélation est réservée pour les derniers instants et que le lavage des pieds explicite.

« Pendant le souper, dit Jean, Jésus se leva, *ôta* son vêtement, et, ayant pris un linge, il s'en ceignit » (2 et 4). Puis « après qu'il leur eût lavé les pieds, il *reprit* son vêtement » (verset 12).

Ces deux verbes « ôter » et « reprendre » ont, ici, une signification frappante, car ils sont employés à plusieurs reprises pour désigner la mort et la résurrection du Christ :

« Voici pourquoi le Père m'aime, dit Jésus, c'est parce que j'*ôte* (nous traduisons par « donner », car se dévêtir de sa vie, l'*ôter*, c'est la donner), j'*ôte* ma vie afin de la *reprendre*. On ne me la prend pas, mais je me l'*ôte* de moi-même ; j'ai le pouvoir de me l'*ôter*, j'ai le pouvoir de la *reprendre* ; j'ai reçu cet ordre de mon Père. » (10:17-18)

« Le berger s'*ôte* sa vie pour ses brebis. » (10:11,15)

« A ceci nous avons connu l'amour, c'est qu'il s'est *ôté* sa vie pour nous. » (1 Jn 3:16)

Ces verbes si simples – *ôter, reprendre* – indiquent la nature mystérieuse de l'acte de Jésus. Mystérieuse, car aucun esclave juif n'était tenu de laver les pieds de quiconque. Pourquoi Jésus le fait-il ? Mystérieuse, car ce n'est pas avant le repas que le Christ lave les pieds – ce qui aurait été le cas s'il avait simplement voulu donner un exemple d'humilité – mais pendant le repas, en l'interrompant. Pourquoi ce moment-là ? Ainsi les disciples, Pierre, en particulier, ne peuvent pas « comprendre » ce que le Christ fait. Il ne pourront « comprendre » que « plus tard » (verset 7), cet acte symbolique, à la lumière d'événements futurs, selon l'intelligence qu'ils recevront après la résurrection par le don du Saint-Esprit.

L'opposition de Pierre vient de l'ignorance où il est du motif de Jésus. Il ne devine pas que l'humiliation du Messie est la cause effective du salut, de notre purification. C'est pourquoi Jésus dit à Pierre : « Si je ne te lave (toi, tout entier), tu n'auras point de part avec moi. » Il n'y a pas de place, en effet, dans la communauté chrétienne, pour ceux qui n'ont pas été purifiés par Jésus lui-même. Le lavage des pieds est donc un symbole de notre purification complète, fondée sur la mort du Christ, et il en illustre l'efficacité. Jésus s'humilie lui-même en lavant les pieds de ses disciples. Par là, il affirme symboliquement leur totale purification par l'humiliation de sa mort, « car le sang de Jésus nous purifie de tout péché » (1Jn 1:7).

Quand Pierre prend le symbole pour la réalité et demande que ses mains et sa tête soient aussi lavées (13:9), le Christ répond (suivant le texte authentique) : « Celui qui s'est baigné n'a plus à se laver ; il est entièrement pur. Or vous êtes purs. » Jésus montre le rapport exact entre cet acte symbolique et la réalité, en indiquant que le lavage des pieds est un bain complet, et qu'il est donc inutile de laver les mains et la tête. Si nous comprenons bien la relation entre le lavage des pieds et la mort du Christ, le lavage des pieds est un bain complet. Ainsi, les disciples sont purs (nous sommes purs) à condition de se soumettre à une action du Christ qui n'est efficace qu'en relation avec sa propre mort. Voilà qui ne peut être compris que plus tard.

Pourtant, dans le bref discours qui suit, Jésus tient à leur transmettre une première application pratique :

« Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous dites bien, car je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi le Seigneur et le Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres. Car je vous ai donné un exemple, afin que vous fassiez comme je vous ai fait. »

Les rabbins défendaient qu'on s'adressât aux maîtres en les nommant par leur propre nom. On les appelait donc « Maître » ou « Seigneur ». Jésus accepte comme légitime pour lui-même cette marque d'honneur et d'autorité. Mais ce que ses disciples doivent apprendre, c'est la nature de l'autorité chrétienne, car ils auront à exercer l'autorité. Comme le serviteur n'est pas plus grand que son maître, un apôtre du Christ, un disciple aujourd'hui, n'est pas plus grand que celui dont il a reçu la charge. Le comportement des disciples doit prendre exemple sur celui du Christ. Or, c'est en leur lavant les pieds que le Christ a exprimé l'essence de l'autorité chrétienne, une autorité qui consiste en *humilité réciproque*.

De même que Jésus leur a donné l'exemple concret de cette autorité exercée dans l'humilité, de même eux aussi doivent se laver les pieds les uns aux autres ; c'est dire que leur autorité doit être exercée dans une humilité totale. Et le vrai bonheur, la félicité, ne dépend pas de la connaissance de cette vérité, mais de sa pratique : « Si vous savez cela, dit Jésus, vous êtes bienheureux, à condition que vous le mettiez en pratique. » (13:17)

Ainsi, le lavage des pieds introduit le thème de *l'amour mutuel*, qui est l'essence de la vie de l'Eglise, et que le Christ abordera dans la suite de l'entretien. Ce thème est lié à l'efficacité de l'amour du Christ jusqu'à la mort, et implique – par amour pour lui – un amour qui va aussi jusqu'à la mort, vécu dans un monde hostile. « Nous devons aussi *ôter* notre vie pour nos frères », dit saint Jean (1 Jn 3:16). Un amour qui ne dépend pas seulement de l'exemple de l'amour du Christ, mais de sa victoire qu'était sa mort (17:19). Car, en fin de compte, c'est l'amour de Dieu manifesté dans tout ce que le Christ fut, comme homme de chair et de sang, mais surtout et

plus que tout dans sa mort, qui seul suscite et rend possible l'amour mutuel de ses disciples.

« Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres ; car l'amour vient de Dieu... L'amour de Dieu pour nous a été manifesté en ceci : Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous ayons la vie par lui. Voici en quoi consiste l'amour : ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais c'est lui qui nous a aimés, et qui a envoyé son Fils comme victime de propitiation pour nos péchés. Mes bien-aimés, si Dieu nous a ainsi aimés, nous aussi nous devons nous aimer les uns les autres. » (1 Jn 4:7-11).

Les disciples doivent exercer leur autorité dans le service mutuel. Et c'est l'autorité même de Dieu qu'ils expriment dans l'humilité, car Dieu a choisi l'humilité du Christ pour manifester son autorité, sa souveraineté, sa gloire, *dans la grâce*. Les disciples sont les envoyés de Dieu, s'ils mettent en pratique l'humilité qu'ils « savent » et qui est leur plus grande autorité :

« Quiconque reçoit celui que j'ai envoyé me reçoit ; et quiconque me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé. » (13:20)

« A l'amour que vous aurez les uns pour les autres, tous connaîtront que vous êtes mes disciples. » (13:35)

**AVEZ-VOUS PENSÉ À RENOUVELER
VOTRE ABONNEMENT POUR 1996 ?**

1. Prédication prononcée en l'Eglise Réformée de Saint-Germain-en-Laye, le 8 janvier 1967. Lectures : Jean 13:1-20 ; 1 Jean 4:7-14.

Des prédications de Pierre Marcel sont disponibles sur cassettes sous le titre *La Parole de vie* (Aix-en-Provence : Editions Kerygma, APEB, 1996).

LA CRÉATION

Gérald BRAY *

La doctrine de la création est l'un des enseignements les plus caractéristiques de la foi chrétienne. Il est facile de l'oublier à une époque où la création selon la Bible est rejetée comme étant de la mythologie, et où une forme d'évolutionnisme proche, dans son essence, d'un certain nombre de mythes anciens est généralement considérée comme la vérité, du moins pour des raisons pratiques.

L'étude de l'histoire des idées a parfois mis en évidence, non sans raison, que l'essor des théories évolutionnistes au XIX^e siècle est l'une des causes principales de l'abandon général du christianisme, qui atteint, aujourd'hui, toutes les couches de la société. Il est également devenu apparent, depuis quelques années, que toute tentative pour combattre l'évolutionnisme se heurte à la résistance implacable de tous ceux qui craignent qu'un retour au créationnisme ne marque le début d'un réveil religieux auquel ils s'opposent désespérément.

* Gérald Bray est professeur d'histoire de l'Eglise à la Samford University (Birmingham, Alabama, Etats-Unis). Il est l'auteur de *The Doctrine of God* (Leicester : IVP, 1993). Ce texte est traduit de la revue de Rutherford House, Edimbourg, *Evangel*, automne 1986, par Alison Wells.

En évoquant cette doctrine, il convient tout autant de ne pas succomber à la tentation de s'ériger en savants amateurs, excluant toute expérience par des déclarations dogmatiques plus ou moins sans liens avec d'autres disciplines, que de jouer les prophètes. Nous ne savons pas comment l'opinion scientifique va évoluer, et il serait plutôt imprudent de supposer qu'elle reviendra inévitablement à une position acceptable par les chrétiens. Cela peut arriver, mais ce n'est pas certain ; quoi qu'il en soit, notre foi ne doit en aucun cas reposer sur les caprices de théories et de recherches humaines, qui ne sont jamais impartiales.

La foi chrétienne ne peut venir que de la Bible, et c'est à l'enseignement de la Bible que nous devons d'abord nous soumettre. De nombreux passages évoquent ou supposent une doctrine de la création, les plus importants étant Genèse 1-3, Jean 1:1-5 et Colossiens 1:15-17. Les deux passages du Nouveau Testament ont une portée fortement christologique, ce qu'il ne faut pas négliger. Il est dommage que les débats sur la question de la création, même parmi les chrétiens, se soient concentrés sur le passage particulièrement long de la Genèse, en ignorant parfois le Nouveau Testament, alors que celui-ci en fournit le principe herméneutique indispensable à sa compréhension.

Le premier point qui ressort de l'étude de la doctrine de la création est la *souveraineté de Dieu*. Nulle part, il n'est suggéré que Dieu ait été soit contraint, soit limité, de quelque manière que ce soit, dans son œuvre de création. Cela est simple pour nous, mais n'allait pas plus de soi pour les premiers chrétiens que pour les agnostiques modernes qui parlent de « hasard et de nécessité ». Il n'y a eu ni matière ni énergie primordiale sur lesquelles Dieu aurait travaillé ; même la structure et la disposition des atomes sont le produit de sa libre volonté. Il est important d'y insister car, autrement, il est facile d'aboutir à une sorte de dualisme dans lequel le monde matériel prétendrait à une certaine autonomie par rapport à Dieu. La notion thomiste de la *grâce*, agissant sur la *nature* et la perfectionnant (comme principe opposé), n'en est rien moins que la manifestation au sein d'une vision chrétienne du

monde. C'est là un piège dans lequel il est aisé de tomber, mais qu'il importe de repérer et d'éviter à tout prix.

Un autre point, non sans lien avec le premier, est que Dieu a tout créé *ex nihilo* - à partir de rien, et non pas à partir de Lui-même. C'est une croyance très répandue et aux multiples formes - de l'hindouisme jusqu'à la théologie du *process*¹ - que la création est une émanation de Dieu. Même des chrétiens comme Origène croyaient que l'âme humaine faisait partie de la nature divine et s'en était séparée à l'origine. Cette séparation aurait compromis et corrompu la nature divine de l'âme, sans pour autant la détruire. De même, il se peut qu'un théologien, adepte de la théologie du *process*, avance que les êtres créés sont perturbés puisqu'ils se sont écartés de leur source d'énergie, « Dieu », et que c'est cela qui constitue le péché et la séparation d'avec le divin. Le panthéisme, ou sa forme plus raffinée du panenthéisme², n'est en aucun cas mort dans la théologie moderne, et la possibilité de sa résurrection sous la forme d'un « principe intégrant » cherchant à lier ensemble les divers compartiments de la science moderne doit être prise au sérieux et susciter une résistance.

Le troisième point est que la création est soumise à une donnée que nous appelons le *cadre espace-temps*. Cela n'est pas longuement explicité dans la Bible, mais est implicite dans le schéma créationnel proposé en Genèse I. L'important, dans notre propos, est que ce cadre est une donnée qui n'appartient pas à l'essence de l'ordre créé. Les Pères de l'Église primitive ne pouvaient pas imaginer une réalité créée en dehors de l'espace et du temps, d'où, en partie, leur si grande difficulté à comprendre que le Fils de Dieu était éternellement engendré³. En christologie, le problème est résolu si on souligne que le Fils de Dieu est *engendré*, non *créé*, mais le pro-

1. La théologie du *process* s'élève contre une notion statique de Dieu. La réalité est un processus dans lequel Dieu et le monde existent en interrelation. Dieu garantit la finalité du processus et l'homme est appelé à participer avec lui (voir A.N. Whitehead, N. Hartshorne et, en France, A. Gounelle).

2. Panenthéisme : toute la réalité existe en Dieu qui est non pas un autre être, mais « le fond de l'être ». Ses représentants les plus connus sont P. Tillich ou John A. T. Robinson.

3. En grec, engendré = *gennêtos* et créé = *genetos*, de sorte que les deux concepts ont facilement été confondus dans la pratique.

blème subsiste si on pense à la vie éternelle du croyant. Devons-nous être transformés en êtres non créés pour être en communion avec Dieu dans l'éternité, ou bien un être créé peut-il transcender le temps et l'espace tout en restant créature ? Si nous adoptons ce dernier point de vue, il est évident que le cadre espace-temps n'est pas définitif pour la doctrine de la création.

Cette prise de conscience nous mène au point suivant, qui n'a pas été suffisamment pris en compte dans les débats. Dès lors que la création est dissociée du temps et de l'espace, *l'évolutionnisme devient impossible*, pour la simple raison que le développement qu'il suppose ne peut intervenir que dans un cadre spacio-temporel. Cela n'exclut pas la possibilité que, dans ce cadre, un certain nombre de changements aient pu ou puissent encore se produire. Il est impossible de savoir quelles mutations et quelles modifications dans l'ordre créé peuvent, ou ont pu, se produire, mais il est possible d'affirmer que quelles que soient les modalités revêtues par l'évolution dans le passé, elles n'ont pas été constitutives de cet ordre. Ce point est extrêmement important, car une possibilité de changement est reconnue sans pour autant que le principe de création soit détruit.

Sur la base de Genèse 1, nous devons croire que Dieu a créé le monde avec des règles et un but bien définis pour chacune des différentes espèces créées. Il est évident qu'il y a eu des modifications au sein de chaque espèce, y compris de l'espèce humaine, mais que ces modifications n'ont pas altéré les similitudes et les caractéristiques profondes en chacune d'elles. Il n'y a pas de différence fondamentale entre un chasseur de têtes de la Nouvelle-Guinée et un scientifique d'Europe occidentale, en dépit des conditions très différentes auxquelles ils ont dû respectivement s'adapter. Si la race humaine surmontait les obstacles suscités par son environnement par une sorte d'évolution sélective, cette similitude profonde serait tout à fait inexplicable. En revanche, si l'homme est une espèce stable, alors tout est compréhensible.

Le scientifique peut seulement déceler le processus de changement que les choses créées ont suivi, mais il ne peut

pas savoir *pourquoi* elle ont été créées telles quelles ni dans quel dessein. L'étiologie et la téléologie débordent, toutes deux, en fin de compte, ses compétences⁴. Autrement dit, un scientifique est capable de nous guider sur de petits segments, mais l'ensemble de la fresque, entre l'Alpha et l'Oméga, lui échappe ; s'il est sage, il le reconnaît.

Evoquer l'*Alpha* et l'*Oméga* nous ramène naturellement à Jésus-Christ, qui, comme le Nouveau Testament le rappelle, est le Créateur et le Rédempteur de toutes choses. Ce point est très important, car il nous précise que la rédemption ne peut être ni dissociée de la création ni en opposition avec elle. Il est parfaitement exact que nous ne pouvons pas espérer découvrir Dieu par nos propres efforts et que, dans cette mesure, une théologie naturelle est pratiquement impossible. Pourtant, c'est aller à l'encontre des Ecritures que de pousser cette observation à l'extrême, idée qui a tenté les Puritains, ou Karl Barth, qui ont manifesté des réserves à l'égard du caractère fondamentalement bon de la création, et de sa place dans le plan de Dieu tel qu'il nous est révélé en Christ. Christ est le Seigneur de tout, non seulement parce qu'il a remporté la victoire sur les puissances du péché et de la mort, mais parce qu'il a tout créé à l'origine !

Cet article de foi revêt une importance centrale si on se met à considérer l'attitude du chrétien face à l'ordre créé. Trop souvent il y a eu rejet, et certains types de protestantisme ont beaucoup nui à l'Eglise et au témoignage évangélique en s'écartant de manière exagérée de tout ce qui pouvait les « corrompre ». Il convient de reconnaître ce défaut caractéristique et de le corriger, non pas en acceptant sans discernement tout ce que le monde offre (signalons, à cet égard, que la permissivité et le légalisme ne sont que les deux faces d'une même médaille : le manque de discernement), mais en assumant l'ordre créé de manière responsable sous la seigneurie du Christ.

La Bible ne nous donne pas un système philosophique détaillé à mettre en pratique, et il est grand dommage que cer-

4. Etiologie : étude des causes, des origines. Téléologie : étude de la finalité, de la fin.

tains adeptes du créationnisme littéraliste l'aient cru. Dans l'ordre créé, les chrétiens partagent un même héritage avec les non-croyants : la différence réside dans l'usage qu'ils en font – ou qu'ils devraient en faire – et dans le but visé. Il est honnêtement tout aussi impossible d'affirmer qu'un balayeur de rue ou un menuisier – ou même un scientifique ou un théologien – fera mieux son travail parce qu'il est croyant que d'être certains que la foi produira en lui une toute nouvelle qualité de créativité. Il serait agréable qu'il en soit ainsi dans la pratique, mais ce n'est pas le cas. La différence entre un croyant et un non-croyant se trouve, en priorité, au niveau de l'obéissance : le chrétien fait son travail pour la gloire de Dieu, non pour être loué des hommes (Col 3:23).

Dans ce cadre d'obéissance, il est tout à fait légitime d'espérer que le génie se manifestera et sera créatif, et qu'une création à l'image de Dieu s'édifiera et s'épanouira. Il est également imaginable que ce génie puisse même s'épanouir dans un environnement païen, mais alors il suscitera confusion et destruction. Cela n'interviendra pas forcément tout de suite, mais le chrétien croit que chaque entreprise humaine érigée contre Dieu finit, à la longue, par périr. Les patriarches ne possédaient pas les connaissances technologiques nécessaires à la construction de la tour de Babel et les apôtres n'ont pas été en mesure de rivaliser avec les plus grands parmi les Grecs et les Romains. Pourtant, c'est leur message qui subsiste encore aujourd'hui, alors que Babylone et Athènes sont en ruine, ou ont été remplacées par d'autres civilisations. Il ne nous revient pas d'en être fiers, puisque notre héritage appartient au Christ, et non pas à nous-mêmes ; nous devons seulement ne jamais l'oublier.

Le dernier point à garder à l'esprit est étroitement lié à ce qui a déjà été dit, à savoir que l'Évangile chrétien est la promesse d'une *nouvelle création en Christ*. Il est de bon ton aujourd'hui de dissocier autant que possible la nouvelle création de l'ancienne, de la même manière que la rédemption est considérée comme tout autre chose que la création. Cette tendance est compréhensible, surtout lorsqu'on lit le texte biblique suivant : « le premier ciel et la première terre ont dis-

paru» (Ap 21:1), mais elle est subtilement fautive. La nouvelle création est profondément et essentiellement liée à l'ancienne, ce qui ne peut être ni amoindri ni ignoré.

Cette relation est manifeste à différents niveaux dans la Bible et dans l'expérience chrétienne. En premier lieu, il y a le chrétien converti, qui est une nouvelle création en Christ, même s'il n'en est encore que les prémices. Ensuite il y a le chrétien ressuscité, dont le nouveau corps est lié à l'ancien comme une plante l'est à la graine dont elle provient (cf. 1 Co 15:36-54). Placés côte à côte, il n'y a aucun lien évident entre elles ; pourtant l'une est inconcevable sans l'autre. Enfin, il y a les nouveaux cieux et la nouvelle terre d'Apocalypse 21, différents, certes, de ceux que nous connaissons actuellement, mais qui sont néanmoins, et de la même manière, reconnaissables. Dans tout ce changement, il y a continuité, de sorte que même notre monde temporel, imparfait et matériel, nous parle, dans une certaine mesure, de la gloire céleste de Dieu.

LE SALUT DE LA GENÈSE A L'APOCALYPSE

par John TIMMER

L'auteur montre, dans un style simple et alerte, comment le plan de salut préparé par Dieu et accompli en Jésus-Christ transparaît tout au long de l'Écriture. Il en souligne la progression et la cohérence de la première à la dernière page de la Bible.

Page 4 de couverture, on lit :

« La BIBLE... un livre millénaire, trésor étonnamment riche et divers que néglige cependant la société contemporaine. John Timmer a fait le pari, sur trois continents, de l'actualité de ce texte ancien. Fort de son expérience, il nous propose un inoubliable tour guidé. Lecture passionnante pour les familiers, mais aussi pour ceux qui iront à la découverte ! A consommer sans modération, seul ou en groupe, avec questions pour stimuler la discussion...»

Ed. Kerygma,
33 av. Jules Ferry, 13100 Aix-en-Provence,
CCP Marseille 282074 S, 85 F franco.

PUBLICATIONS DISPONIBLES

LA REVUE REFORMEE, 33, av. Jules-Ferry, f-13100 Aix-en-Provence
CCP : Marseille 7370 39 U

Jean CALVIN

| | |
|---|------|
| Les Béatitudes. Trois prédications..... | 20 F |
| Sermons sur la prophétie d'Esaië 53..... | 30 F |
| L'annonce faite à Marie..... | 20 F |
| Le cantique de Marie..... | 20 F |
| Le cantique de Zacharie..... | 20 F |
| La naissance du Sauveur..... | 20 F |
| Les 4 fascicules sur la Nativité, <i>ensemble</i> | 60 F |

Roger BARILIER

| | |
|-------------------------------------|------|
| Jonas lu pour vous aujourd'hui..... | 20 F |
|-------------------------------------|------|

Théodore de BÈZE

| | |
|--|------|
| La confession de foi du chrétien..... | 25 F |
| Les vingt-deux chants du Psaume 119..... | 25 F |

J. DOUMA

| | |
|--|------|
| L'Eglise face à la guerre nucléaire..... | 30 F |
|--|------|

Biger GERHARDSSON (*photocopies*)

| | |
|---|------|
| Mémoire et manuscrits dans le judaïsme rabbinique et le christianisme primitif. Adaptation de J.G.H. Hoffmann..... | 20 F |
|---|------|

Rudolf GROB

| | |
|--|------|
| Introduction à l'Évangile selon saint Marc Présentation de J.G.H. Hoffmann..... | 20 F |
|--|------|

Auguste LECERF

| | |
|-----------------------------|------|
| Des moyens de la grâce..... | 25 F |
|-----------------------------|------|

Pierre MARCEL

| | |
|--|------|
| Calvin et Copernic, La légende ou les faits ? La science et l'astronomie chez Calvin (210 pages)..... | 45 F |
| La confirmation doit-elle subsister ? Théologie réformée de la confirmation..... | 20 F |
| L'actualité de la confirmation..... | 20 F |
| L'humilité d'après Calvin..... | 15 F |
| A l'école de Dieu, catéchisme Réformé..... | 20 F |
| « Dites notre Père », la prière selon Calvin..... | 20 F |
| La communication du Christ avec les siens : La Parole et la Cène..... | 20 F |

John MURRAY

| | |
|--|------|
| Le divorce (2 ^e édition)..... | 30 F |
|--|------|

Paul WELLS

| | |
|---|-----|
| Les problèmes de la méthode historico-critique..... | 5 F |
|---|-----|

P. BERTHOUD, W. EDGAR, C. ROUVIÈRE et P. WELLS

| | |
|---------------------------|------|
| Le mariage en danger..... | 20 F |
|---------------------------|------|

(Ces tarifs s'entendent frais d'envoi en sus)

Abonnements 1996

1° – FRANCE

Prix normal : 170 F – Solidarité : 250 F
Pasteurs et étudiants : 85 F
Étudiants *en théologie* : 60 F. 2 ans : 100 F.
C.C.P. Marseille 7370 39 U

2° – ÉTRANGER

BEI.GIQUE : M. le Pasteur Paulo MENDES, Place A. Bastien, 2. 7011 Ghlin-Mons.
Compte courant postal 034.0123245-20.
Abonnement : 1.000 FB – Solidarité : 1.600 FB.
Pasteurs et étudiants : 600 FB

ESPAGNE : M. Felipe CARMONA, Sant Pere més alt, 4 : 1° 1°, 08003 Barcelone.
Cuenta corriente postal N° 3.593.250 Barcelona.
Abono Anual : 2.500 Pesetas.
Para pastores y responsables : 1.300 Pesetas.

PAYS-BAS : M. J.D. JANSE, Hofstraat 55, 7311 KR Apeldoorn.
Abonnements : Florins 60 – Solidarité 80 Fl.
Étudiants : Fl. 30.

SUISSE :

La Revue Réformée, rue du Bugnon 43, 1020 Renens. CCP : 10-4488-4
Abonnements : 42 CHF – Solidarité 62 CHF.
Étudiants : 25 CHF.

AUTRES PAYS :

- Règlement en FF, sur une banque en France : tarifs français + 30 FF
- Autre mode de règlement (à cause des frais divers) : tarifs français + 70 FF

Envoi « par avion » : Supplément aux tarifs ci-dessus 40 FF ou 10 CHF.

Prix du fascicule : 40 FF pour l'année en cours et l'année précédente.
50 FF pour n° double de l'année en cours et de l'année précédente.
20 FF pour les années antérieures.



SOLI DEO GLORIA